



N° 68 - avril 2013

*Luttons pour
la paix et le
progrès
social...*

FASCISME

*Le fascisme
c'est la dernière
ressource de
la bourgeoisie...*



Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication - Cgt

FLO





Sommaire

2	Édito	D. Muller
4	CEN-FILPAC	D. Muller
6	CN-UFR	J.P. Ghiotto
8	50 ^e Congrès de la Cgt	J.Dhordain
10	Meeting Strasbourg	M.Peyrade
14	Tembec Tartas	G.Delmas
15	La Cgt et les Tpe	
16	Témoignage	B.Enggasser
17	La droite et le patronnat	J.Dhordain
18	On ne nous la fait pas	B.Enggasser
19	Information...	R.Mermet
20	La dette publique	L.Duquenne
22	Y a pas d'sous	A.Kolar
24	La sociale démocratie...	J.Dhordain
25	Le crédit...	F.Dos Santos
26	Le pape...	F.Betto
28	Marine Le Pen	J. Dhordain

29 Lire

30-31 Anciens combattants J. Dhordain

ÉCHOS DES SECTIONS

32	Retraités d'Aquitaine	L. Lorreyte
33	Clermont-Ferrand	D.Belleguy
34	Limoges	A. Maupin
35	Lettre des 66	G. Congi

Ils nous ont quitté

36	Robert Pialat
37	Jean-Marie Boscher
38	Robert Loiseau
39	Bernard Pasquier

Rédaction et Administration

263, rue de Paris 93 514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication :
René Mahaud

Comité de rédaction :
Responsable : Michel Burguière
Annick Béjean, Jack Dhordain,
Lionel Duquenne, Christian François
Andrée Kolar, René Mahaud.
Allaoua Sayad.

Imprimerie hélio Corbeil
4 bd. Crété - 91100 Corbeil-Essonnes
ISSN : 12594245 - CPPAP : 1010 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la FILPAC - CGT



Edito



Daniel MULLER
Membre du bureau de l'Ufr-Filpac

Des raisons d'espérer

Un constat : en 30 ans l'espérance de vie a plus progressé que pendant les millénaires précédents. Mais cela va-t-il durer ?

En 30 ans, nous avons connu l'apparition des radios dites libres, les lois Auroux, des nationalisations, la progression des congés payés, la réduction du temps de travail, la chute du mur de Berlin, des avancées sociales considérables, la retraite à 60 ans (grâce au combat syndical), l'amélioration des conditions de travail, le téléphone portable, Internet, l'entrée en vigueur de l'euro, des référendums et autres traités européens, l'espoir avec les changements de majorité...

Puis, les privatisations, la mondialisation de l'économie et la mise en concurrence des salariés, les restructurations, les délocalisations, la précarité, le chômage, la montée du racisme, les scandales financiers, les parachutes dorés, les rémunérations scandaleuses de certains dirigeants, le fait accompli, des conflits armés aux quatre coins du monde, entre autres.

Aujourd'hui : haro sur les retraités, haro sur les salariés, ces deux catégories servant de variable d'ajustement pour maintenir les profits des autres ; haro sur notre modèle social qui lui sert également de variable d'ajustement pour tenter de sauver le système, n'ayant pas peur du mot, capitaliste.

Ainsi va l'économie libérale qui, à défaut d'être à bout de souffle, accuse un sérieux point de côté.

NOSTALGIQUE ? Jamais.

Même si nous sommes confrontés, en tant que retraités, à des commentaires du genre : « Vous en avez de la chance ; Vous êtes des privilégiés, des nantis ; De quoi vous plaignez-vous ? J'aimerais être à votre place. Vivement la retraite ».

Apparemment, le citoyen lambda, voire certains de nos camarades actifs, ignorent la situation financière critique de millions de retraités, sans parler des problèmes de santé, de perte d'autonomie, voire de devoir s'occuper, pour certains, de leurs parents (eh oui), de leurs enfants, petits-enfants. Je ne parlerai même pas de leur engagement dans la vie associative, sportive, sociale et culturelle.

Le retour de flamme pour ces "citoyens" sera d'autant plus brutal le moment où eux aussi pourront bénéficier de la retraite. Ils s'apercevront bien vite que les problèmes économiques et sociaux ne s'arrêtent pas lors du départ à la retraite. Ils se rendront compte que survivre avec des





pensions, même si c'est une moyenne, de 1216€ par mois est loin d'être évident. Savent-ils aussi qu'il y a 5 millions de retraités qui vivent avec des revenus oscillant entre 800 et 1100€; 4,2 millions qui touchent le minimum contributif (620€ par mois) et 17% qui survivent avec moins de 600€ par mois ?

Et ce ne sont pas les dernières mesures gouvernementales qui vont améliorer la situation.

LES RETRAITÉS UNE FORCE D'APPOINT ?

Manquerait plus que cela pour compléter le tableau.

15 millions de retraités comme force d'appoint ? A voir. Sauf s'ils préfèrent être plutôt spectateurs qu'acteurs

De nombreux retraités, même si une majorité a tendance à voter à droite, sont conscients qu'il se passe quelque chose, qu'ils ne sont pas à l'abri.

Fatalité ?

Les dernières négociations Agirc-Arrco à elles seules devraient leur ouvrir les yeux.

L'accord sur la « sécurisation de l'emploi », le chômage, les exonérations patronales de cotisations sociales, autant de manque à percevoir pour la Sécu, pour les différents régimes de retraites.

Et ces experts de tout poil qui n'ont rien vu venir et qui se permettent de tirer des traits sur la comète et tracer des perspectives « de bon sens » pour les 30 prochaines années...

DES RAISONS D'ESPÉRER

Les raisons d'espérer sont multiples.

Jamais on n'a autant parlé des retraités qu'actuellement.

Pour commencer : se faire entendre par n'importe quel moyen.

Même si l'on espérait une retraite paisible comme un long fleuve tranquille, il nous faut remettre le bleu de chauffe.

Prouver aux retraités, aux actifs, au patronat, à nos élus et gouvernants, que la lutte intergénérationnelle n'est pas une vue de l'esprit.

Revendiquer et prendre notre juste place dans les luttes et manif.

Rappeler que nous sommes une force électorale qui compte.

Prouver et convaincre les retraités que les revendications avancées par l'Ucr et la Cgt pour vivre dignement, ne sont pas utopiques mais accessibles et basées sur des propositions économiques et sociétales.

Réfléchir à la mise en place d'une « maison commune des régimes de retraite ».

Exiger sans plus attendre la taxation des revenus financiers et boursiers et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Nous faire entendre lors du 50^e congrès de la CGT afin qu'un retraité compte dorénavant pour une voix et non comme une demi-portion.

Prouver à ceux qui pensent que le syndicalisme révolutionnaire est dépassé que plus que jamais la lutte des classes n'est pas une vue de l'esprit.

Se renforcer à travers un appel à la continuité syndicale afin de nous faire entendre dans les différentes structures où nous sommes représentés.

**Bref, comme au bon vieux temps... Se rappeler et mettre en pratique que seule la lutte paie.
Finalement tout dépend de nous... ■**

Quand le patronat est satisfait de la politique des socialistes et les encourage

Nous avons relevé une déclaration politique d'Olivier Dassault, député UMP, fils de Serge et petit-fils de Marcel, une lignée d'avionneurs et propriétaires du « Figaro ».

Il a appelé François Hollande à aider les entreprises au prétexte que ce dernier « avait la chance historique de prendre des mesures que la droite n'a pas pu prendre, car elle se serait opposée à la force des syndicats », on savait que Hollande et les sociaux-libéraux étaient au service du patronat et que celui-ci leur en était reconnaissant.

Léon Blum le disait déjà en 1936 « Il faut gérer loyalement les affaires du Capital ».

On vous disait bien que la social-démocratie faisait le sale boulot. JD





CEN de la Filpac du 6 février 2013

Compte rendu succinct par Daniel MULLER

« Être utile pour réduire les écarts entre les objectifs généraux et les revendications dans les entreprises.

Renforcer notre démarche revendicative et l'expliquer »

Plusieurs points à l'ordre du jour du Cen, à savoir les modalités pratiques pour le 50^e congrès de la Cgt ; le Comité général fin novembre ; la réunion des délégués de l'ensemble de la presse, le 20 février, afin d'aller vers une nouvelle journée d'action ; la mobilisation dans le papier et l'accord sur la « flexisécurité » qui vient d'être signé par la Cfdt, la Cgc et la Cftc (pour les salariés) et le Medef (pour les patrons).

D'emblée, l'objectif de la Fédération a été tracé : être utile pour réduire les écarts entre les objectifs généraux et les revendications dans les entreprises. Renforcer notre démarche revendicative et l'expliquer.

UN LONG PRÉAMBULE EST PRÉSENTÉ PAR JEAN GERSIN

Nous assistons, à travers les médias, à un haro sur la Cgt ! Un système se met en place, celui de l'accord minoritaire du 11 janvier 2013 dit « pour un nouveau modèle économique et social » signé par le Medef, la Cfdt, la Cgc, la Cftc transposable en loi dès le printemps, mais déjà appliqué dans bon nombre d'entreprises. Ne voit-on pas à Amiens deux usines du même groupe, GoodYear-Dunlop, séparées par une rue, que la direction oppose pour mieux isoler la résistance des uns et l'acceptation supposée des autres ?

En lieu et place du Code du travail et des conventions collectives, cette politique contractuelle est vouée, selon la présidence de la République, à continuer, s'agissant des grands rendez-vous de 2013 : Agirc-Arrco, retraites, financement de la Sécurité sociale.

De ce fait aucune zone de résistance n'est tolérée : ni la position de la Cgt ni celle de salariés et de syndicats Cgt résistants, dans leur entreprise, au chantage patronal sur fond de campagne médiatique anti-Cgt.

En somme, la signature de la Cfdt devrait avoir raison contre toutes nos revendications.

Un gouffre se creuse entre notre objectif syndical de transformation sociale et nos revendications immédiates.

L'avenir se présente comme un horizon bouché par l'austérité coordonnée à l'échelle de l'Union européenne. L'avenir ? Une société de travailleurs sans travail, de salariés chassés du partage des richesses qu'ils créent. Une société de régression sociale, avec en perspective un retour à une croissance toujours différée.

Peut-on répondre à l'angoisse du travailleur précaire, du salarié licencié ou du chômeur sans sortir du cercle vicieux actuel ? Le système économique ne marche pas.

Le service de l'actionnaire, la « financiarisation » façonnent une société mondialisée vouée à l'économie du rentier et du spéculateur.

Les mouvements fusions-acquisitions produisent une concentration telle que des groupes à la taille inouïe possèdent une puissance qui leur permet de défier les États (Goldman Sachs, Mittal, Bouygues, Bolloré, etc.).

Cela engendre un nombre record de sans-emplois, sans équivalent depuis 1929.

La mise en concurrence à l'échelle planétaire de tous les salariés, le droit social réduit, l'émergence de mouvements politiques néofascistes.

La concentration contre la croissance. En revanche, tous ces groupes n'ont pas de concurrents réels dans l'art et la manière d'obtenir de l'État des aides dans les domaines non rentables, comme les équipements collectifs, les voies d'accès ou pour payer les dégâts sociaux.

Socialiser les pertes, privatiser les profits.

NOTRE LOGIQUE REVENDICATIVE

L'immense malaise face à la crise provient de ce sentiment d'impuissance : nous ne sommes des citoyens qu'au moment du suffrage universel. Face à nous des propriétaires sans visage. Le droit de propriété comme droit intouchable.

Nous devons considérer que le droit de propriété privée des moyens financiers et industriels est le problème majeur, certainement pas la solution.

L'État s'incline devant Mittal, Dunlop, Hersant, Tapie, Rossel, accord avec Google qui paie ses droits et devrait aider la presse française en débloquent 60 millions d'euros afin d'encourager la transi-

tion numérique... L'État renfloue les banques, mais nous, nous osons à peine prononcer le mot de « **nationalisation** »

Nous parlerons de propriété publique, de réappropriation des biens confisqués par la propriété privée.

Le patrimoine national a été aliéné au privé.

Il nous faut pouvoir sortir de la masse par une démarche revendicative cohérente propre à rassembler les actions pour leur fournir un objectif commun.

Nous voulons créer un rapport de forces propice à l'adoption de deux lois :

Peut-on répondre à l'angoisse
du travailleur précaire, du salarié
licencié ou du chômeur
sans sortir du cercle vicieux actuel ?
Le système économique ne marche pas.





- Une loi connue sous le nom de M. Real (des droits légaux suspensifs, opposables aux licenciements, à la fermeture, à la cession).
- Une loi fondamentale, ou organique, concernant l'information (l'abrogation du décret du 13 avril 2012 qui a établi la destruction des aides à la presse).

Le gouvernement vient de mettre en place un groupe de travail centré sur l'administration d'État et les patrons. La Filpac-Cgt devrait être présente.

La Filpac-Cgt, porteuse de solutions alternatives et dans le souci de s'opposer aux licenciements, veut que figure dans une loi globale la garantie légale du droit à la distribution.

Les mouvements de concentration des groupes de presse et d'information s'orientent vers la constitution de monopoles privés.

L'imprimerie, offset et numérique, court les mêmes risques.

Il s'agira d'établir des normes visant à la répartition équitable des fruits de la création éditoriale.

La démarche d'obtention de ces deux lois se situe au cœur de l'action revendicative, elle en nourrit le contenu. Il faut créer les conditions favorables aux mobilisations nationales.

C'est cette démarche revendicative fédérale qui doit être portée à la connaissance du 50^e Congrès de la Cgt comme contribution à l'effort commun.

Nos positions, n'en doutons pas, risquent de créer avec certains une fracture syndicale durable. La question se pose : à quoi sert le syndicalisme ?

DÉBAT

Le moins que l'on puisse dire est qu'après une telle présentation le débat a eu du mal à démarrer. Tout aurait-il été dit ? La bonne trentaine de camarades présents semblaient « sous le choc ».

Timidement a été évoqué le 50^e Congrès et le fait que nous n'avons pas répondu à la bataille de clans.

La position de la Cfdt, courroie de transmission du gouvernement et du Medef, ainsi que l'embauche de certains des ex-dirigeants de cette centrale posent question.

La papeterie, industrie sinistrée, explose, que faisons-nous ? *L'ensemble des présents est d'accord sur le contenu et la nécessité de se battre pour la mise en place des deux lois proposées. Sinon, nous risquons le naufrage.*

La crainte d'un nivellement par le bas sur certaines orientations de la Cgt a été évoquée comme la mise en place d'une « maison commune de la retraite ». Les textes présentés par la Confédération pour le Congrès n'ont rien de révolutionnaire. Ils sont accessibles. Ils vont dans le bon sens.

En pleine bataille idéologique, les cadres syndicaux sont-ils convaincus de la nécessité de se battre ?

Au nom de l'Ufr, je suis intervenu dans ce débat :

« L'objectif est, partant des luttes locales, d'arriver vers un rapport de forces national pour imposer de vrais changements. C'est une des craintes du gouvernement actuel. Les luttes se développent (Florange, PSA, dans nos branches, entre autres). Nous nous posons la question du rôle des retraités dans tout ça. À quoi servons-nous ? Force d'appui ou force active ? Nous avons nos propres revendications : pouvoir d'achat, perte d'autonomie, entre autres. Nous sommes une force de 15 millions de personnes, d'électeurs. Encore faut-il les convaincre de se mettre en mouvement et de ne pas être les victimes résignées du système. Pour le 50^e Congrès, nous allons sûrement poser un amendement sur la parité : OK pour le 1% (même si des actifs et des retraités en sont loin), mais pourquoi comptons-nous pour une demi-part ? (**Rires et moqueries...**). Ceci est contre les statuts de la Cgt qui rejettent toute discrimination. Nous aborderons également la continuité syndicale lors du 50^e Congrès. Nous voulons donner un sens au mot intergénérationnel. ».

Ont également été abordés le conflit à Presstalis, le rôle des comités d'entreprise, les remises en cause des droits des travailleurs, des prud'hommes si l'accord du 11 janvier devait être suivi d'une loi.

Dans l'article 12 de l'accord, la confidentialité tient une place importante. Les délégués devront-ils se taire ? L'information aux salariés est cadencassée. Un retour au XIX^e siècle en somme. Il faut expliquer tout cela aux élus.

Les camarades du papier travaillent sur la mise en place d'une démarche nationale de lutte.

Une analyse plus fine sur les résultats des élections professionnelles dans nos branches s'impose. Il semblerait que nous perdions du terrain par rapport à d'autres syndicats, notamment la Cfdt.

La Filpac s'inscrit comme partie prenante de l'appel de la CES (Confédération européenne des syndicats) à une manifestation le 14 mars, à Bruxelles.

Le 20 février aura lieu la rencontre de l'ensemble des composantes de la presse pour réfléchir à une nouvelle journée d'action. Une journée d'action confédérale commune Cgt-Fo est prévue le 5 mars.

Vingt-six de nos camarades, dont trois retraités, sont mandatés pour le 50^e Congrès. Nous serons loin de la parité hommes/femmes puisque seules trois déléguées femmes seront présentes dans notre délégation.

Le nombre de mandatés a été fait sur la base de Cogétise. Recours possible avant le 15 février.

Aucune possibilité pour que des invités puissent participer au 50^e Congrès confédéral.

Un appel pour une participation solidaire (1 € par syndiqué) a été lancé pour permettre aux syndicats ayant peu de moyens d'envoyer un délégué au Congrès confédéral.

Le comité général de la Filpac se tiendra courant novembre à Cognac. ■ D.M.



Conseil national de l'Ufr - 12 et 13 février 2013

PAR JEAN-PIERRE GHIOTTO



En préliminaire au débat, Michel Burguière intervient en abordant quelques points de l'actualité politique et sociale.

Il met l'accent, entre autres, sur l'attitude du Parti socialiste, actuellement propriétaire de tous les leviers de l'appareil d'État. Neuf mois après son élection, les Français dépriment, qui avaient cru et espéré que : *Le changement, c'est maintenant*.

« *Moi, président...* », disait-il. Pourtant, comme Sarkozy, il considère que le travail est un coût qu'il faut baisser.

Ceux qui y trouvent leur compte sont les patrons et la finance et « *l'accord de la honte* » qui vient d'être signé, par des syndicats d'accompagnement de la politique patronale, refusé par la Cgt et Fo, applaudi par les médias aux ordres, est mortifère pour le droit du travail, donc pour les salariés.

Ce sont quarante années de jurisprudence qui partent en fumée..., et le patronat reste encore inassouvi.

Appel : la Cgt et Fo appellent à une action de protestation le 5 mars 2013 pour que la majorité parlementaire, issue des élections de mai 2012, n'entérine pas dans la loi les reculs sociaux dictés par le Medef.

Les retraites, ses montants et l'âge de départ sont également dans le collimateur du patronat, ainsi que les complémentaires Arrco et Agirc.

On sent monter en France un sentiment de peur du présent et de l'avenir. Le bout du tunnel s'éloigne de plus en plus des Français.

Tout cela fait les affaires du Front national dont les intentions de vote et les chiffres des sondages caracolent vers les sommets.

Les élections municipales de 2014 risquent de produire quelques désagréments aux défenseurs des valeurs républicaines et démocratiques.

DÉBAT :

Tous les intervenants ont fait part de l'état de désespérance et de colère qui accable les salariés qui se sentent dupés par les promesses présidentielles et celles des élus socialistes au Parlement et au Sénat.

Ils sont également consternés par la criminalisation des actions et du mouvement syndical, entretenue par les propos du ministre de l'Intérieur qui redoute que les explosions sociales, générées par les maltraitances continues du patronat sur ses

les salariés, deviennent préjudiciables à l'ordre public.

Ils ont le sentiment d'assister à une curée organisée sur tous les droits qui pouvaient protéger les salariés et cela leur fait également redouter que ne s'amoindrisse les droits des citoyens, compte tenu de la montée xénophobe et raciste entretenue par des partis politiques comme le Front national, mais aussi de la droite, disons... plus conventionnelle.

À cela s'ajoute une xénophobie d'État propagée par tous les textes et consignes concernant les droits des étrangers sur le sol français.

L'intervention militaire française au Mali est également abordée. Fallait-il que la France intervienne ? Guerre coloniale ou libératrice ? Car, au Mali, on trouve de l'uranium, du gaz, de l'or... Coïncidence ?

L'Otan : sommet à Chicago suivi immédiatement après par la réunion du G8 à Camp David aux États-Unis

Rappelons que le G8 a comme objectif d'imposer aux peuples des plans d'austérité dont sont exonérés les plus riches alors que le sommet de l'Otan a pour objectif essentiel de mettre au point les instruments militaires de cette domination.

La continuité syndicale et les droits des retraités dans la Cgt ont fait débat, cela dans le cadre de la préparation du 50^e congrès confédéral.

ANDFS : (Association nationale des délégations départementales et interdépartementales du Fonds Social)

Décentralisée sur le terrain à travers 88 délégations.

Tous bénévoles dont plus de 240 à la Cgt sur les 500 répertoires. Financée par la prévoyance du groupe Lourmel et par l'Arrco qui elle ne compte aucun adhérent et dont les financiers aimeraient bien reprendre le pouvoir sur la gestion des prestations.

Le conseil d'administration du fonds social décide : de réduire les rencontres entre retraités ; de ne plus accorder de bourses d'études pour les salariés ouvriers et de ne plus participer aux aides pour se chauffer. En revanche, 85% du budget pour l'organisation de conférences, 1% de frais administratifs et 14% de frais de correspondance.

Ne plus dispenser d'aides individuelles, mais des aides collectives, est l'orientation qui se dessine chez les financeurs Arrco et Lourmel, aidés en cela par le représentant du syndicat Fo, qui semble souhaiter la disparition de l'ANDFS.

Il serait urgent de provoquer une réunion avec la Filpac et tous les représentants du groupe Lourmel (conseil d'administration, délégués, etc.).





3

L'Ufr-Filpac va faire paraître une motion pour protester contre ces orientations.

COMPTE RENDU DU CEN FILPAC DU 6 FÉVRIER 2013

En bref :

Modalités pour le 50^e congrès de la Cgt.

Comité général Filpac fin novembre

Mise en place d'une réunion des délégués presse pour le 20 février pour aller vers une nouvelle journée d'action.

Mobilisation des salariés du secteur de la papeterie.

Gros préambule et débat sur l'accord minoritaire du 11 janvier 2013 qui dit : « **Pour un nouveau modèle économique et social** » transposable en loi dès le printemps, mais déjà appliqué dans bon nombre d'entreprises.

Volonté de faire adopter deux lois :

- Une connue sous le nom de M. Real (des droits légaux suspensifs, opposables aux licenciements, à la fermeture, à la cession).

- Une loi fondamentale ou organique concernant l'information (l'abrogation du décret du 13 avril 2012 qui établit la destruction des aides à la presse).

L'ensemble du Cen approuve le contenu et reconnaît la nécessité de se battre pour leur obtention.

Conflit Prestalis :

Les remises en cause des droits des travailleurs, des prud'hommes ; tous ces points sont aussi abordés.

Journée d'action du 5 mars

Ucr : Réunions des délégués et mandats Ufr, Usr et Ucr

au 50^e congrès de la Cgt.

Changement de statut sur le 1% de la cotisation.

Un retraité égale une voix et non une demi.

Abordées en général : santé, complémentaire santé, la perte d'autonomie, le pouvoir d'achat ; abordé également : la continuité syndicale et la prise en charge nécessaire des syndicats d'actifs ; à cet égard, les structures de la Cgt et l'intérêt qu'il y a dans le syndicalisme retraité, ses spécificités, ses implications dans les domaines associatifs et les lieux de vie.

Intervention retraités Info'com : sur les modifications de structures, notamment sur les « lieux de vie », moins gourmandes en militants - selon l'Ucr - pour les animer. Comment créer une nouvelle structure sans déshabiller Pierre pour habiller Paul ?

Congrès Ufr-Filpac : se tiendra des 23 au 27 septembre 2013, comme son prédécesseur de 2010 à Nouan-Le Fuzelier (Loir-et-Cher), à La Ferme de Courcimont, village de vacances au cœur de la Sologne.

Commission de contrôle : Christian François, président de cette commission, fait part des difficultés (pour cause de décès et de raison de santé des camarades qui en font partie) pour atteindre le quorum nécessaire à la validation des comptes de trésorerie de notre Union fédérale. Une réunion de cette commission doit se tenir en avril, en matinée, pour examiner les comptes de 2012 de façon à présenter un rapport au prochain congrès. Le Comité national décide que, si le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion se tiendra l'après-midi du même jour et ses conclusions seront alors souveraines. ■ J.P.G.

Motion du Conseil national de l'Ufr de la Filpac Cgt

Le Conseil national de l'Ufr (Union fédérale des retraités(es) de la Filpac-Cgt, réuni les 12 et 13 février 2013 à Montreuil a pris connaissance des restrictions draconiennes concernant d'une part le Fonds social de la Carpilig retraite et d'autre part les mesures prises de manière antidémocratique, au niveau des conseils d'administration de la retraite et de la prévoyance du groupe Lourmel concernant l'Andfs (Association nationale des délégations départementales et interdépartementales du Fonds), cette association regroupant près de 500 bénévoles sur 89 départements au service des actifs et des retraités de la profession.

L'action sociale :

La mise en œuvre des orientations de l'action sociale de l'Agirc-Arrco contestables sur certains plans, entraînent non seulement des diminutions annuelles des budgets de l'action sociale mais préconisent également d'orienter celle-ci de plus en plus vers des actions collectives au détriment des actions sociales individuelles.

Si la Cgt ne refuse pas un certain nombre d'actions sociales collectives en direction de la vieillesse, elle n'acceptera pas que l'argent des cotisations de la retraite finance ce que l'Etat et autres organismes ne veulent plus financer.

Pour le fonds social du groupe Lourmel, ces mesures ont déjà des effets négatifs puisque les critères pour obtenir des bourses d'études sont tellement restrictifs que très peu de foyers nécessiteux pourront en bénéficier. Il en est de même pour les aides au chauffage pour les plus démunis qui intervenaient tous les ans en fonction des ressources, n'interviendront plus que tous les deux ans. En clair aux enfants de la bourgeoisie les grandes écoles, aux pauvres de se chauffer une année sur deux !

C'est ce qui s'appelle marcher sur la tête car faut-il rappeler que nous sommes dans des groupes paritaires et dans un contexte où la pauvreté ne cesse d'augmenter !

Les membres du Conseil national de l'Ufr de la Filpac-Cgt condamnent à l'unanimité les décisions inhumaines prises par les conseils d'administration de la Carpilig retraite et prévoyance qui vont dans le sens souhaité par les membres du Medef qui, aveuglés par leur cupidité, ne tiennent aucun compte des difficultés et des souffrances de celles et ceux qui créent leurs richesses !

L'ANDFS :

Au sujet de L'Andfs, le transfert de son budget, de la prévoyance vers la retraite, ayant pour résultat d'être financé par l'Arrco, a créé la situation que nous craignons et que la Cgt avait dénoncée à l'époque.

Il faut rappeler que ce transfert s'est opéré sur une demande de FO sans aucune discussion préalable, sans aucun débat, lequel syndicat a demandé à plusieurs reprises la dissolution de l'Andfs, à se demander si des réunions ou des complicités ne se trament pas dans les arrières-cours ?

Il est inadmissible que de nos jours ces pratiques anti-démocratiques soient encore de mise qui plus est par des syndicats minoritaires dans notre profession ! Ceci rappelle l'accord national sur la sécurisation de l'emploi signé par des syndicats minoritaires sans tenir compte de l'avis des syndicats qui représentent une majorité, bref le monde à l'envers !

Le résultat de cette décision aboutit à une diminution drastique du budget de l'Andfs et des budgets des délégations et la suppression de l'autonomie que celles-ci avaient dans la gestion de leurs budgets. Ceci entraîne la suppression du financement de la rencontre sociale annuelle, remplacée par des conférences suivies d'un jus de fruit et d'un croissant ! Quel mépris pour les retraités comme pour les actifs !

Les membres du Conseil national de l'Ufr avec la Filpac-Cgt condamnent et refusent ces mesures qui entraînent des régressions sociales inadmissibles et injustifiées ainsi que le comportement des syndicats accompagnateurs qui confortent le Medef à continuer à remettre en cause tous les acquis sociaux.

Fait à Montreuil le 13 février 2013





Le 50^e Congrès

Vu par Jack D



Le lundi 18 mars 2013 après-midi s'est ouvert le 50^e Congrès de la Cgt, Parc des Expositions à Toulouse, devant 977 délégué(e)s.

Arrivée de Georges Seguy accompagné de Bernard Thibault et de Thierry Lepaon sous des applaudissements nourris.

Après un hommage aux camarades disparus, Gisèle Vidalet, secrétaire générale de l'UD de la Haute-Garonne, souhaite la bienvenue à Toulouse. Elle souligne que la Cgt est la 1^{ère} organisation du département avec 15000 adhérents. Elle rappelle que Toulouse a constitué un pôle important d'immigration. Elle a assimilé de nombreux arrivants, Portugais fuyant la misère, Italiens fuyant le fascisme et cherchant du travail dans le bâtiment ou l'agriculture, Espagnols républicains fuyant le franquisme et réfugiés après la guerre civile. Les autorités françaises créèrent des camps de rétention. Beaucoup de républicains espagnols s'engagèrent dans la Résistance au côté des Français pour combattre l'ennemi nazi. Puis, après la guerre d'Algérie, Toulouse accueillit des rapatriés. Toulouse est une grande métropole industrielle et universitaire avec EADS, le CNES, l'Institut de recherche en astrophysique, etc.



Thierry Lepaon ouvrit le congrès par le rapport où il rappela historiquement que Toulouse accueillit par un congrès corporatif en 1897 la toute jeune Cgt composée de 264 syndicats. En 1936, le congrès de la réunification entre la Cgt et la Cgtu fut

facilité par la montée et les dangers du fascisme en France et en Europe. Il rappelle que la Cgt est rassemblée et solidaire, riche de sa diversité et de son histoire. Il faut mener la lutte contre le corporatisme, la division et l'éclatement du salariat, avec des valeurs de base et fondatrices comme la solidarité et la fraternité. Il invita les congressistes ainsi que toute la Cgt à l'action contre l'accord scélérat du 11 janvier qui porte atteinte au Code du travail et signé par la Cfdt entre autres.

Plusieurs importantes délégations étrangères purent s'exprimer à la tribune : Bernadette Segol de la Confédération européenne des syndicats (Ces), Sharon Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), toutes deux dénoncèrent le système capitaliste qui s'attaque aux droits des travailleurs, comme l'emploi, les salaires, les retraites avec l'aide des organisations internationales, Fond monétaire international (Fmi), Banque centrale européenne (BCE). De plus, de nombreuses délégations étrangères prirent la parole, ce qui démontre la place de la Cgt dans le syndicalisme européen et international. Hassine Abassi, UGCT Tunisie, Roni Anderson Barbosa CUT Brésil, Mamadou Diouf CSA Sénégal, Yoshikazu Odagawa Zenzoren Japon, Bogdan Hossu Cartel Alpha Roumanie, Yvan Hoareau CGTR La Réunion, Basile Mahan Gahé, Dignité, Cote-d'Ivoire, Mahmoud Salehi, syndicaliste indépendant, Iran, Maung Maung FTUB, Birmanie, avec beaucoup d'émotion Shaler Saaed, Palestinien, celui-ci six fois arrêté et détenu pour avoir pris la défense des travailleurs palestiniens et lutté contre l'occupation israélienne.

Mohamed Oussedik, secrétaire confédéral, rappelle que l'activité de la Cgt s'est renforcée, elle a définitivement assis sa place de première organisation syndicale française. Les chiffres de la syndicalisation sont encourageants (plus 30000). Les résultats des élections dans les très



Congrès de la Cgt

ck DHORDAIN

petites entreprises (TPE), dans la fonction publique, entre autres, les salariés font confiance à la Cgt qui joue un rôle incontournable dans le développement des mobilisations en France et à l'échelle européenne, c'est donc confiants que nous pouvons nous tourner vers l'avenir.

De nombreux intervenants dénoncent l'atteinte à leurs intérêts dans les entreprises avec un patronat à l'offensive enclenchant la casse sociale. Rien n'est épargné, les salaires, l'emploi, les conditions de travail ainsi que chez les sous-traitants, la santé au travail, l'action sociale, la formation professionnelle, la précarité qui se généralise, les intervenants dénoncent également la politique du gouvernement actuel qui s'éloigne de plus en plus des promesses du candidat Hollande. Bruno Suaire, délégué de la Filpac, intervient sur l'information qui appartient à des groupes financiers, Bouygues, Tapie, Hersant, c'est le pluralisme qui est en cause.

Puis c'est Didier Lourdez du Sglce-Filpac qui compte 2 000 syndiqués, il dénonce la politique menée chez Presstalis où les salariés se battent pour leur emploi mais aussi pour défendre le système de distribution institué après la Seconde Guerre mondiale qui permet une distribution équitable de tous les titres sur un pied d'égalité. L'entreprise connaît des licenciements massifs, moins 1 250 personnes, soit la moitié de l'effectif, alourdissant la charge de ceux qui restent. Les conditions de travail deviennent exécrables accompagnées de la multiplication des temps partiels, ils se battent pour défendre le système et leur savoir-faire contre la sous-traitance de plus en plus fréquente, sous couvert de rentabilité. La presse n'est pas un produit comme un autre. Il est dans l'intérêt général de défendre ce système de distribution. D'autres actions sont envisageables. Une journaliste du Snj-Cgt, Elisa Drago, insiste sur le droit à l'information, la nécessité de la bataille idéologique et le respect du pluralisme. Elle propose que le projet de résolution intègre et dénonce le fait que les titres de presse appartiennent aux entreprises telles que par exemple le Crédit mutuel, qui possède la plupart des titres de la presse du Grand-Est de la France. Lutter pour le respect du pluralisme, c'est lutter pour la démocratie. L'information, à ne pas confondre avec la communication, remplit une mission d'intérêt public. Pluraliste, elle donc être préservée et garantie.

D'autres intervenants de syndicats de retraités insistent pour que les retraités soient considérés dans les statuts comme des syndiqués à part entière et non pas pour une demi-part. Cette proposition fut soutenue par des représentants d'actifs et de jeunes, ce qui entraîna le rejet des statuts. Bernard Thibault alors intervient pour faire adopter une annexe qui permettra de régler le problème lors du 51^e Congrès.

De nombreux délégués interviennent sur le problème du « syndicalisme rassemblé » au regard de l'accord scélérat sur

la soi-disant préservation de l'emploi du 11 janvier (ANI). Ils déclarèrent qu'il valait mieux parler d'unité d'action sur des points précis pour éviter toute confusion.

La syndicalisation a bien entendu été examinée avec beaucoup d'attention pour les actifs et les retraités. Dans quelques années, les retraités représenteront 15 millions de citoyens. La Cgt doit mettre en avant l'intérêt d'être syndiqués lorsque l'on est en retraite. Les retraités doivent devenir une force organisée. Sur le problème de la syndicalisation, un camarade de la Filpac, Jean-Philippe Maréchal, intervient sur l'utilisation d'un outil syndical professionnel territorial à destination des salariés des TPE-PME. « Cette activité permet aux salariés de cette catégorie de ne plus se sentir isolés et de partager leurs réalités et leurs expériences. Elle est aussi créatrice de solidarité et de fraternité. Le travail conduit en proximité et en conjonction avec les unions locales permet également une meilleure efficacité en termes de syndicalisation, de batailles revendicatives et de représentativité. Malgré une perte d'adhérents de l'ordre de 10% sur le total de nos bases, le nombre d'adhérents du secteur des TPE-PME atteint, lui, six cents. Preuve que cela fonctionne, même s'il reste beaucoup à faire. On doit désormais se demander comment nous adresser aux salariés et comment les accueillir ».

A été discutée également la politique financière de la Cgt avec l'outil Cogetise qui assure la répartition des cotisations versées par les syndicats entre les différentes structures de la Cgt en toute transparence. Le système est fiable, il permet de connaître avec précision le nombre de syndiqués et de vérifier année après année la réalité du renforcement. De 2007 à 2011, augmentation de 38 000 adhérents (plus 7,8% chez les actifs, plus 13% chez les ingénieurs, cadres et techniciens, ICT). Le nombre de timbres payés augmente également (9,36 hors FNI, contre 8,4). La plupart des indications financières sont au vert. Une seule fausse note, le montant de la cotisation, qui n'est pas l'objet de réactualisations régulières, et beaucoup se situent en-deçà de la règle statutaire du 1% du salaire. Les versements par Internet aussi, augmentent régulièrement. En 2008, ils représentaient 26% des règlements, en 2012, 49,5% du total des versements. Le prix de la moyenne du timbre pour toutes les fédérations est de 12 euros.

En ce qui concerne les votes pour élire les directions de la Cgt, la Commission exécutive confédérale, les 56 membres ont obtenu de 82,8% à 95,8% des voix. La Commission financière de contrôle, plus de 95% en moyenne, le Comité de gestion Cogetise, plus de 98% des voix en moyenne, enfin le Comité confédéral national a élu le Bureau confédéral qui comprend 9 membres (5 femmes et 4 hommes) et comme secrétaire général de la Cgt, Thierry Lepaon. ■ J.D.





Meeting national Filpac-Cgt

Strasbourg 25 janvier 2013

Intervention de Marc Peyrade (secrétaire général de la Filpac)



Tous les patrons sont coalisés autour du gouvernement aujourd'hui encore, en accord parfait, pour soumettre l'information au dogme libéral unique en cours ...

Chers camarades,

Notre meeting d'aujourd'hui pour la défense de la presse en Alsace et dans le grand Est, s'adresse à l'ensemble des salariés de la presse et de l'information, et bien au-delà à tous les citoyens attachés à la liberté, à la démocratie.

Et si nous nous retrouvons devant les *Dernières Nouvelles d'Alsace* comme nous nous étions regroupés, solidaires, cet été à *Paris Normandie* et à *l'Union de Reims*, c'est bien parce que nous sommes déterminés à continuer notre combat pour l'information et pour ses emplois.

Car le traitement infligé aux titres d'information politique et générale – qu'il s'agisse de ceux de la PQR*, de la PQD, de la PQN, ou des magazines – ne dépend pas d'un patron en particulier, si odieux et insultant soit-il (citation Michel Lucas dans le magazine *XXI*). Tous les patrons sont coalisés autour du gouvernement, aujourd'hui encore en accord parfait pour soumettre l'information au dogme libéral unique en cours, qui leur semble également valable pour l'hôpital, l'école, le service public, le logement, la sidérurgie, l'automobile ou la santé.

Ils sont en accord sur quoi ?

- augmenter la compétitivité ;
- réduire les coûts de production ;
- concentrer ;
- remplacer les hommes par les machines, au nom de la nouvelle religion du numérique.

L'air est désormais bien connu, et les preuves de l'échec de cette pseudo-politique économique sont apportées chaque jour.

Pourtan, c'est bien en ces termes, que Sarkozy a fait un décret pour l'information, en avril 2012.

Un décret que le nouveau pouvoir n'a pas aboli.

Les dégâts actuels subis par l'information en découlent.

Elle n'est ni malade du numérique, ni anémiée parce qu'elle a une mine de papier imprimé.

Non ! Entre eux, dans le secret, patrons de l'information et gouvernement s'entendent sans discontinuer pour détruire jusqu'au moindre vestige des cadres de régulation qui proté-

geaient la presse et l'information des violences et des excès du marché.

Telle fut la croisade lancée par Sarkozy en 2008, lors de ce qu'on a appelé bien malencontreusement « les états généraux de la presse ». Ils n'ont été généreux que pour les grands patrons : dès ce moment, l'État, s'autoproclamant stratège, a entrepris de créer un ou deux groupes d'informations dominants, et décidé que l'information ne serait libre qu'à la condition expresse d'être rentable.

Il s'agit bien de très grands patrons, **Rossel-Crédit Agricole, Niel-Free-BNP, Crédit mutuel, Bolloré** et **Bouygues** pour les gratuits, **Dassault-Le Figaro, Arnault-Les Echos**, etc.

Le rapport du député Françaix vient de rendre public que les aides à la presse ne bénéficient qu'aux plus grands groupes. D'ailleurs, qu'y a-t-il de plus habile, en effet, pour ces grands patrons que de courir les ministères afin de leur soutirer, en plus de ces aides, des subventions pour le portage ou pour la formation, vite fait étouffées dans la consolidation des comptes d'exploitation.

Sans effet aucun pour le soutien à la presse, ses lecteurs et ses emplois.

En témoigne le capharnaüm dans la distribution de la presse

C'est un accord tripartite, tenu secret jusqu'à présent, passé entre le gouvernement, la direction de Presstalis et les patrons de presse qui a lancé une machine de destruction de la distribution régie par la loi Bichet et un barème de péréquation bénéficiant aux petits éditeurs.

Presstalis est condamnée sans appel, et avec elle des centaines d'emplois. Pourquoi ? Parce que le volume de papier imprimé diminue ? C'est un fait important, mais leur raison réelle n'est pas là !

Il a été décidé, là-haut, que Lagardère-Hachette devait s'extraire de son rôle d'opérateur, et qu'après lui il ne serait pas possible de donner ce rôle à un autre organisme. Dans quel but ? Comme l'ont décidé les états généraux de 2008, ce que nous a confirmé le représentant du groupe Rossel cet été,





« moins on sera autour de la table, plus le gâteau de la presse sera juteux ! »

Comment mieux élaguer les branches de la presse qu'en la privant d'une distribution coopérative et solidaire ? Optimiser la concurrence entre titres et groupes par une distribution à leurs frais, c'est pousser à la disparition des plus faibles. De cette sélection par l'argent, la naissance du groupe dominant en sera accélérée, espèrent-ils.

Pour cela, ils ont été jusqu'à neutraliser la loi Bichet en 2011 et à consentir que les présentoirs de presse n'offriraient plus à la vue du client que les titres a priori vendables ! Parallèlement, des centaines de points de vente ont été rayés de la carte de la distribution.

Eh bien ! Nous, Filpac-Cgt, nous disons que la distribution de la presse d'information politique et générale imprimée peut disposer dès demain d'un opérateur qui l'organise : nous constatons que La Poste traite 25 % de la presse imprimée. En quoi ne serait-elle pas une candidate valable, relevant le défi de l'abandon de Lagardère Hachette ?

En ce moment se négocient les missions de service public de La Poste. La distribution des titres d'information politique et générale, relevant de l'application concrète de la liberté de circulation des opinions et des idées, peut fort bien trouver le point d'appui qui lui fait défaut. Peut-être y a-t-il d'autres propositions. Mais enfin, nous à la CGT, nous affirmons que ce n'est pas Hachette ou le chaos, tout ça parce que l'héritier Lagardère veut rentrer dans ses sous et que les éditeurs se lancent entre eux dans une concurrence sans merci !

Sinon, la distribution, laissée aux mains des grands patrons, va devenir une assistante de la Grande Faucheuse, qui a déjà emporté *France Soir* et *La Tribune*. Demain c'est la mort assurée faute de distribution d'un grand nombre de journaux et de périodiques.

L'information en sortira durablement mutilée.

Et puis, qu'on cesse de nous matraquer avec cette fausse évidence, « le papier imprimé est mort » ! C'est du bluff !

Ce qui nous apparaît, c'est l'accélération des transactions financières autour du papier : Hersant fuit en Suisse, et y construit à grande vitesse un groupe de presse papier. Ce dont il ne veut plus dans les DOM-TOM comme en métropole (*Paris Normandie, Nice Matin, L'Union*) trouve acquéreur dans la seconde qui suit.

Et que dire de ce banquier si avisé, Michel Lucas, qui investirait dans le papier sans escompter en tirer profit ?

Les concentrations ne sont pas terminées. L'embardeur grotesque et sérieuse nommée Tapie n'y change rien. Il s'agit pour les patrons de concentrer les titres de propriété du papier, pas de le faire disparaître.

Mais alors, le numérique ? C'est une terre

d'aventures sauvages.

Quand le nouveau média Internet a surgi des entrailles de l'informatisation de la société, qui, elle, a débuté dès les années 70, nulle contrainte légale ne lui a été imposée, contrairement à la presse, la radio et la télé.

Si bien que, très facilement, des géants, en quelques années, se sont constitués en quasi-monopoles mondiaux. Ils ont nom **Google, Yahoo, Microsoft, Cisco**, etc. Même le plus modeste fournisseur d'accès à Internet peut snober la responsabilité de ce qu'il héberge ou édite ou bloquer les référencement des sites de presse comme bon lui semble.

Conséquences ?

Les procès se multiplient entre éditeurs et Google, notamment. Rien n'est réglé

en matière de propriété intellectuelle, de rétribution du créateur donc. Quant aux aides à la presse numérique et à la labellisation de l'information sur le web, leur domaine est celui du balbutiement.

Il se déverse sur le Net un flot de données dont à peine 2 ou 3 % peuvent être qualifiés d'informations réelles et sérieuses. Le bombardement instantané de news montre que le souci n'est pas d'informer, mais de retenir quelques brefs instants l'attention de l'internaute.

Le sentiment d'information l'emporte sur son contenu. Le numérique actuel, c'est l'économie de l'attention, pas de l'information.

Les patrons de l'information, eux, sont obnubilés par le **pactole** de la publicité, ce fleuve de la mythologie de la Grèce antique qui charriait de l'or en paillettes. Pour eux, rien ne compte tant que la pêche à la publicité sur le Net.

C'est ça qui les fait courir. Mais c'est là que l'aventure commence : comment peuvent-ils espérer entrer en concurrence sur la pub avec les géants du Net, et circonvenir en même temps leur source de profit, le papier imprimé, dans lequel ils disent ne plus vouloir investir ?

Tous se lancent dans la course, combien en réchapperont ? Ils ne savent pas où ils vont, mais l'État stratège azimuté sur le numérique les pousse à y aller. Certains, comme le groupe Le Figaro ou Rossel-Voix du Nord-L'Union, espèrent en tirer 40-45 % de leur chiffre d'affaires. Mais le gros de la troupe n'y survivra pas.

En réalité, ce qu'on nomme de manière elliptique « le numérique » leur sert d'habillage idéologique.

Ce qui serait archaïque au regard du moderne Internet ? Les salariés, leur statut, leur solidarité, leurs qualifications professionnelles, leur attachement à l'information.

Ce qui serait moderne ? Passer du service de l'information au service d'un réseau numérique, qui ne connaît ni périodicité ni exigence légale. L'information ne serait plus cet exposé minutieux des faits et de leur commentaire, mais une donnée informatique qui doit aller à la vitesse inhumaine de la nanoseconde.

En somme, le média Internet est capturé par une idéologie libérale qui le présente à la fois comme le moyen de sortie de ➤

... ils ont été jusqu'à neutraliser la loi Bichet en 2011 et à consentir que les présentoirs de presse n'offriraient plus à la vue du client que les titres a priori vendables !





VIE SYNDICALE - FILPAC

► crise grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et creuset d'une data-information dépolitisant l'ancienne, la réduisant à la capture du temps de cerveau disponible pour consommer sur le Net.

Nous affirmons ici l'extension du domaine de la bataille de l'information au Net et à tous les supports existants. Il n'y a pas de match papier contre numérique, mais une cause juste, celle du droit à l'information.

En vérité, la numérisation s'empare des procès actuels de fabrication : la mise en réseaux des rédactions et de tant d'autres services opère une dématérialisation de l'entreprise de presse, en même temps qu'elle optimise des gains de productivité moissonnés par le seul propriétaire, qui ne réinvestit que pour rationaliser, supprimer des éditions, opérer des regroupements de titres.

C'est bien ce à quoi nous sommes confrontés ici en Alsace comme dans tous les pôles régionaux que le Crédit mutuel a constitués comme autant de terrains propices d'après lui à la concentration.

L'information s'en trouvera de nouveau mutilée au détriment de la richesse de la vie culturelle, économique et sociale des territoires qui ne peut aucunement se réduire à la région administrative.

Et l'imprimerie, là-dedans ? Une branche industrielle désuète ? Gutenberg au musée ?

Les principes de management libéral, filialisation et externalisation, conduisent nos patrons de presse, qui n'ont oublié de commettre aucune erreur stratégique en matière d'impression, à courir deux buts à la fois :

- concentrer les unités selon une mutualisation ordonnée par un rapport de stratégies gouvernementaux, experts en tout, surtout en déprédations sociales.

- s'en séparer éventuellement, considérant que l'imprimerie doit devenir rentable par elle-même, au moment où ils affirment leur foi inébranlable dans le numérique !

Aussitôt les appétits s'aiguisent !

Les patrons de l'imprimerie de labeur, ayant organisé entre eux une concurrence mortelle au moins-disant tarifaire, se proposent de récupérer la charge de travail des imprimeries de presse d'information politique et générale sous couvert de soudaines compétences dans le domaine de l'imprimerie numérique. Par leur syndicat nommé Unic, ils reçoivent de l'actuel gouvernement la sainte mission d'explorer les pistes de l'impression numérique. Ils lorgnent en fait sur la charge de travail et la baisse du prix de la force de travail.

Les patrons de presse, désormais réduits à quelques groupes aux frontières provisoires, ne veulent ni de leur concurrent Unic ni continuer d'entretenir un parc machines dans lequel, pourtant, les gains de productivité ont été considérables. En PQR, vont-ils procéder à quelques-uns d'entre eux à une mise en commun des moyens ? Au sein de chaque groupe ? Quoi qu'il en soit, ils s'approprient tous à passer des accords compétitivité emploi sur fond de concentration.

Pour desserrer l'étreinte opérée par la concurrence de l'Unic et la volonté des patrons de presse de concentrer, voire d'externaliser, suivant le plan gouvernemental, la Filpac-Cgt a

décidé d'élaborer son propre plan pour l'imprimerie.

De notre point de vue professionnel et syndical, il s'agit :

- de consolider le lien entre information politique et générale et moyens d'impression à leur service.

- d'avancer un projet concret de mise en réseau de ces imprimeries, de façon à déjouer les pièges de la concentration sauvage et de la concurrence sans fin.

- de garantir à tous les titres d'IPG des moyens industriels indispensables à leur existence.

Avancer cette idée revient-il à avoir une vision sectorisée de la bataille pour l'information ? Non c'est l'inverse. Au centre de notre démarche se situent plusieurs exigences globales, indissociables, qui animent notre campagne syndicale :

Une remise à plat globale de la situation de l'information et de la presse en particulier doit être effectuée.

L'occasion immédiate en est fournie par le réexamen des aides à la presse, dont F. Hollande a révélé l'intention lors de ses vœux à la profession. Le tropisme obsessionnel vers le numérique doit être remplacé par le souci de l'indépendance et du pluralisme de l'information sur tous ses supports.

Nous revendiquons un cadre national de négociations et de débats sur cette question des aides, qui doit être traitée en écartant de façon nette l'option libérale inscrite au cœur du décret sarkozyste adopté à la hâte en avril 2012, juste avant son réjouissant départ.

Il n'est pas une seule raison pour que ce gouvernement dispose de fonds publics qu'il distribuerait à la fois selon le dogme libéral précédent et selon les conseils d'experts blottis dans les think tanks, organisés en lobbys.

Il n'est pas de raison pour laquelle les salariés de l'information et leur syndicat ne soient pas représentés.

Ces échanges, ces débats et ces négociations doivent déboucher sur l'élaboration d'une loi fondamentale pour l'information.

Elle offrira une base légale à la nécessaire rupture entre, d'une part, les forces industrielles et financières qui la dominent, et d'autre part les sociétés d'information.

Nous ne nous satisfaisons pas de l'illusion de l'information, de sa mise en spectacle, en somme de ces stratégies qui couvrent son changement de nature où n'est prise en considération que sa valeur marchande, bref sa confiscation par le marché.

La simple affirmation selon laquelle la société de l'information est advenue par la simple mise en réseau de tous les ordinateurs nous apparaît comme une supercherie. L'espace public est à reconquérir, confisqué aujourd'hui par des médias hors de portée de la loi du seul fait qu'ils appartiennent à des groupes surpuissants, sans lien et sans contrainte avec la lettre et l'esprit du bloc de constitutionnalité en vigueur.

Nous ne pèserons que par nos luttes

Sur toutes les questions d'information, d'emplois, de qualification, de salaire, de formation, nous ne sommes écoutés que quand nous sommes mobilisés.

C'est l'expérience qui nous dicte cette affirmation. La seule fois, la seule dans la période récente, où nous avons été sinon écoutés du moins entendus, c'est quand, le 4 juillet 2012, nous avons opposé une grève nationale aux prétentions de Rossel à licencier par centaines les collègues et camarades





de Rouen et du pôle Champagne Ardennes Picardie.

Nous avons ainsi, très tôt, fait le test concret de l'attitude du nouveau gouvernement, qui, sur le fond, n'a pas rompu avec le précédent. Nous sommes certains que toutes nos analyses, si justes soient-elles, toutes nos propositions, si pertinentes soient-elles, n'auront de poids que si elles reposent sur une vaste mobilisation.

Et les faits nous ont donné raison : la dette du groupe Hersant, sur laquelle reposait l'exigence de Rossel à licencier a priori des centaines de salariés, cette

tiennent ni à l'échelon des syndicats patronaux ni à celui des groupes. **Les patrons de presse sont comme leurs frères du Medef : c'est leur programme et rien d'autre.**

Tout juste tolèrent-ils, mais seulement au niveau de l'entreprise, la négociation de contrats compétitivité emploi, ou l'acceptation par d'autres voies du fait fondamental pour eux : nous devrions payer leur crise par la destruction de nos emplois, de notre protection sociale, de nos salaires.

Il est temps de préparer ensemble un nouveau 4 juillet, par l'échange le



dette a été miraculeusement effacé dans la transaction obscure entre le gouvernement, Rossel et Tapie.

Oui, oui, nous disons bien qu'un pool bancaire de 17 confrères à Michel Lucas a effacé deux centaines de millions d'euros pour permettre la vente de *Nice Matin* et *La Provence*.

Nous avons bien fait de résister à ce chantage emploi/contre dette. D'autant que malgré ses dettes d'hier, la famille Hersant a trouvé moyen de mettre 50 millions d'euros sur la table, pour moitié avec ce vieux cheval de retour de la grande truanderie, Tapie.

Nous sommes ici aujourd'hui pour créer les conditions de la poursuite de cette mobilisation. Par un travail de conviction auprès de tous les salariés de toutes les catégories. Rien ne remplacera nos explications, surtout à l'heure où une direction nationale de la Cfdt croit bon de jouer le rôle du syndicalisme de complaisance à l'égard du gouvernement et du patronat.

Nous voulons forcer le blocus mis par le patronat contre l'ouverture de négociations qui, aujourd'hui, ne se

plus large et le plus ouvert avec tous les salariés de tous les titres de la presse française quel que soit leur secteur d'activité.

Tout ce qui a été engagé aux *DNA* et à *l'Alsace* comme moyen militant pour organiser ce meeting,

Tout ce qu'ensemble nous allons continuer à faire dans les jours et les semaines qui viennent pour renforcer la cohésion de notre organisation et construire inlassablement l'unité la plus large. Tout cela contribuera à la réussite des objectifs syndicaux.

Alors, notre slogan fédéral, **nous ne pèserons que par nos luttes**, sera réellement mis au compte de la bataille pour l'information, pour nos emplois, pour l'avenir.

Au nom de la Filpac-Cgt, je vous remercie.

Vive la CGT

* *PQR* (Presse quotidienne régionale française)
- *PQD* (Presse quotidienne départementale)
- *PQN* (Presse quotidienne nationale)

La pensée de Robespierre

Beaucoup d'historiens critiquent l'action de Robespierre pendant la Révolution, le traitant de dictateur sanguinaire. En fait, il se dressait contre les aristocrates revanchards et les opportunistes qui voyaient le moyen d'assouvir leurs ambitions au mépris des intérêts des Français. D'ailleurs, après le 9 thermidor 1793, où il fut guillotiné, la révolution fut dévoyée et ne fut plus qu'un souvenir.

Nous citons quelques-unes de ces pensées.

Les grandes richesses corrompent ceux qui les possèdent et ceux qui les envient.

La première loi sociale est celle qui garantit à tous les moyens d'exister ; toutes les autres sont subordonnées à celle-là.

La puissance militaire fut toujours le plus redoutable écueil de la liberté.

Peuple, souviens-toi que si la justice ne règne pas, la liberté n'est qu'un vain mot.

Gardez-vous de penser que les destinées du peuple soient attachées à quelques hommes.

Ce n'est pas être souverain que d'élire de temps en temps quelques représentants.

Les Amis de Robespierre (ARBR),
Maison des Sociétés
rue Aristide Briand – 62000 ARRAS





Discrimination syndicale : le papetier Tembec Tartas condamné !

La Cgt de l'entreprise dédommée !

Après cinq années passées à faire reconnaître la discrimination syndicale dont ils ont été victimes, deux responsables Cgt de Tembec Tartas viennent d'obtenir satisfaction devant la cour d'appel de Pau. De plus, la Cgt de l'entreprise est dédommée !

Guy Delmas (secrétaire du comité d'entreprise de 1982 à 2007, retraité depuis le 1er octobre 2008 et membre du Conseil national de l'Ufr-Filpac) nous relate quelques péripéties de cette longue bataille juridique :

J'étais technicien au service laboratoire de l'usine. En janvier 2006, ma chef de service de l'époque, suite à ma demande d'explication, m'a affirmé que je n'avais pas de promotion du fait de mes absences liées à mon activité syndicale. Au début 2007, il m'avait été octroyé un petit cinq points d'augmentation de coefficient qui ne m'a pas satisfait surtout au regard des évolutions de mes collègues du service, tous moins anciens que moi dans l'entreprise. Je me suis alors rapproché de l'ancien secrétaire du CHSCT, Yves Dubois, qui avait subi le même frein d'évolution de carrière et pour qui le syndicat avait essayé, en vain, de régler sa situation.

En octobre 2007, sur les conseils d'un cabinet d'avocats, nous avons envoyé chacun un dossier à la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) avec des attestations, des déclarations, des courriers, et surtout des courbes comparatives d'évolution de carrière. Le 16 octobre 2008, le résultat est tombé : la Halde classait nos dossiers en estimant qu'il n'y avait pas de discrimination syndicale.

Il nous restait donc, pour faire valoir nos droits, à poursuivre nos affaires devant le conseil de Prud'hommes de Dax. Ce que nous avons fait au printemps 2009, en améliorant légèrement nos dossiers au regard de quelques observations de la Halde. Sur les conseils de deux anciens conseillers des

prud'hommes, il a été décidé que le syndicat Cgt de Tembec Tartas se porterait partie intervenante dans nos deux affaires, pour dénoncer le préjudice qu'il subit du fait que le blocage des carrières des élus du personnel est connu par les salariés, qui rebutent à se syndiquer, à être candidats aux élections, à s'investir ouvertement dans l'action syndicale.

La réunion de conciliation devant les prud'hommes de Dax a eu lieu le 29 juin 2009. Le tribunal (deux employeurs et deux salariés, Cgt en l'occurrence) s'est retrouvé deux pour et deux contre lors du jugement du 22 mars 2010, et a décidé de faire appel à un juge départiteur. Le 16 novembre 2010, le juge départiteur nous a déboutés. Nous avons fait appel de cette décision devant la cour de Pau et sommes passés en audience le 7 juin 2012.

Le 4 septembre 2012, la cour d'appel de Pau a rendu son arrêt et a déclaré l'appel recevable et infirmé la décision du tribunal de Dax ; dit que Messieurs Delmas et Dubois ont été victimes d'une discrimination syndicale au sein de la SAS Tembec Tartas ; attribué une somme à chacun au titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice matériel ; déclaré l'intervention volontaire du syndicat Cgt Tembec Tartas recevable ; dit que la discrimination syndicale subie par Messieurs Delmas et Dubois a créé un préjudice à l'intérêt collectif de la profession ; condamne la SAS Tembec Tartas à payer au syndicat Cgt la somme de 4000 et 5000 euros de dommages et intérêts.

Y ajoute : la Condamnation de la SAS Tembec Tartas à verser 1500 euros à M. Delmas, 1 500 euros à M. Dubois et deux fois 500 euros pour le syndicat Cgt, au titre de l'article 700 du code de procédure civile ; condamne la SAS Tembec Tartas aux entiers dépens de première instance et d'appel.





Preuve que les dossiers de discrimination syndicale peuvent aboutir... sous certaines conditions : le dossier doit être très fourni avec des courbes de comparaison, des témoignages, des calculs précis ; toute la jurisprudence récente doit être mise en avant. Le syndicat doit être partie prenante et aussi intervenante ; l'aide d'avocats compétents et spécialisés dans le domaine, ou de camarades habitués à défendre ce genre de dossier, est nécessaire ; pour le calcul du préjudice matériel, l'utilisation de la méthode de triangulation du camarade François Clerc (de la fédération Cgt de la métallurgie) est précieuse, car de mieux en mieux reconnue par les tribunaux.

Après la victoire en 1994 contre la volonté de Saint-Gobain de fermer l'usine de Tartas, la Cgt, avec son rapport de forces conséquent dans l'usine, vient d'obtenir un autre succès remarquable, gage d'avenir ! ■ Guy DELMAS

La Cgt a obtenu dans les Tpe

29,5 % des voix

Avec un résultat de 29,54%, la Cgt arrive très largement en tête du premier scrutin de représentativité dans les très petites entreprises.

Scrutin où 465756 électeurs et électrices se sont exprimé(e)s malgré les innombrables obstacles.

La Cgt remercie les salarié(e)s qui ont porté leur choix sur elle.

CGT	29,5 %
CFDT	19,3 %
Force Ouvrière	15,3 %
UNSA	7,4 %
CFTC	6,5 %
Solidaires	4,8 %
CAT	2,4 %
CFE-CGC	2,3 %

Ce résultat vient après d'autres signes forts quant à la place majeure occupée par la Cgt dans le paysage social.

La deuxième organisation syndicale recueille quant à elle 19,26% et la troisième

organisation recueille 15,25%.

Le résultat obtenu donne encore plus de poids à ceux qui n'acceptent pas une régression sociale majeure dans la négociation sur l'emploi en cours.

Dans les conventions collectives et au niveau national interprofessionnel, ce résultat renforce la place de la Cgt. Il donne du poids aux exigences portées par les salarié(e)s des Tpe et renforce leur volonté d'obtenir à l'avenir de véritables lieux de négociations avec des élu(e)s pour les représenter.

Au cours de plusieurs mois de campagne, la Cgt dans les territoires et avec ses organisations professionnelles a tissé de nombreux liens avec des milliers de salarié (es) des Tpe qui lui ont réservé un accueil très favorable.

La Cgt entend poursuivre cet effort au-delà de l'élection et créer les conditions pour que le syndicalisme et la négociation collective prennent toute leur place auprès de ces salarié(e)s.

Forts de ce résultat, les salarié(e)s peuvent compter sur la présence de la Cgt pour agir avec eux en faveur de nouvelles conquêtes sociales. Elle les appelle aussi à prendre toute leur place dans cette mobilisation en rejoignant massivement la Cgt.

Montreuil, le 21 décembre 2012

Honoré de BALZAC

1799 - 1850

Les supérieurs ne pardonnent jamais à leurs inférieurs de posséder les dehors de la grandeur.

L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes, la société, loin de le dépraver comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur ; mais l'intérêt développe aussi ses penchants mauvais.

Les hommes vous estiment en raison de votre utilité, sans tenir compte de votre valeur.

Il n'y a de dévouement que le dévouement qui obéit à l'amitié sans la juger.

En se résignant, le malheureux consomme son malheur.

Il arrive un moment, dans la vie des familles, où les enfants deviennent les juges de leurs parents.





VIE SYNDICALE



Photo Milo

C'est pourquoi je publie mon témoignage...

Par Bernard ENGASSER

Aujourd'hui, à Aulnay-PSA, les salariés en lutte pour la défense de leurs emplois subissent les mêmes provocations que celles qu'ont connues ceux de Peugeot-Mulhouse lors de la grande grève de 1989. Peugeot n'a pas renoncé aux mêmes méthodes consistant à tenter de diviser les salariés et à discréditer la Cgt auprès de l'opinion publique.

C'est pourquoi je publie mon témoignage...

Au moment des événements de 1989, j'étais secrétaire permanent de l'Union départementale Cgt du Haut-Rhin. Le jeudi 28 septembre, la grève de Peugeot-Mulhouse avait déjà duré plusieurs jours, la forge était occupée. Il était convenu qu'Henri Krasucki vienne apporter son soutien aux salariés grévistes. À cette occasion, je devais m'occuper de la sono pour la prise de parole d'Henri.

Alors que j'étais déjà à l'intérieur du site avec la R4 de l'Union départementale, Henri Krasucki, accompagné de Jean Desmaison, secrétaire général de la Fédération Cgt des Métaux, arriva en début d'après-midi devant les grilles de l'entreprise afin de se diriger vers les locaux syndicaux. La direction lui refusa l'entrée en violation de la loi qui permet à un dirigeant syndical de se rendre librement dans les locaux syndicaux. Après plusieurs tractations, au plus haut niveau, les grilles s'ouvrirent enfin. Henri sera accompagné de salariés grévistes et des responsables syndicaux pour être conduit aux locaux syndicaux. Tout au long du trajet, les hommes de main de la direction sont là en se montrant menaçants.

Afin d'éviter toute provocation, Henri Krasucki prenait le parti de ne pas se rendre à la forge occupée pour saluer les grévistes (ce qui avait été envisagé à un moment donné). À l'intérieur du local syndical, en présence des journalistes, il tenait un discours enregistré sur magnétophone pour ensuite être diffusé à l'intérieur de la forge à l'adresse des salariés grévistes.

Près des locaux syndicaux s'étaient réunis des contre-manifestants excités brandissant des banderoles et se réclamant du comité « la forge aux forgerons » vociférant des slogans hostiles à la Cgt et à son secrétaire général.

Après avoir salué les nombreux syndiqués Cgt présents dans le local, Henri s'appêta à quitter l'usine. Il monta dans sa voiture conduite par son chauffeur au moment où des nervis s'approchèrent de celle-ci en donnant des coups de pied dans les portes. La voiture démarra rapidement afin d'éviter qu'Henri Krasucki ne soit agressé. Les contre-

manifestants, fous de rage, bloquèrent ma voiture qui devait suivre et frappèrent comme des malades sur la carrosserie, tout en secouant celle-ci ; à coups de bâton on me brisa le pare-brise. En m'efforçant de garder mon sang-froid, je tentai d'avancer au pas. C'est alors qu'un des manifestants se jeta sur le capot pour se retrouver à terre en mimant une perte de connaissance.

À la minute même, l'ambulance Peugeot était sur place pour mettre l'énergumène dans un matelas coquille afin de le transporter à l'hôpital civil de Mulhouse !

Je me dirigeai vers la porte principale de l'usine où je savais qu'il y avait des gendarmes en faction. Sur le trajet, j'étais suivi par les nervis de la direction. Je me présentai aux gendarmes pour faire ma déposition.

À l'époque, mon épouse travaillait à l'hôpital. Elle se renseigna auprès des urgences sur l'état de « la victime agressée par la Cgt ». Les soignants lui indiquèrent alors que « l'énergumène de Peugeot » n'avait aucun traumatisme mais qu'il avait fallu le calmer par injection de Tranxène.

En effet, notre « victime » ressortit des urgences sans aucune blessure apparente.

Pendant tout ce temps, sur place, les échanges avaient été vifs. Un cameraman était bousculé et mis à terre par un nervi. Avec une rapidité déconcertante, la direction avait rassemblé les journalistes pour leur remettre un communiqué fin prêt. Plus tard, plusieurs d'entre eux m'ont fait part de leur indignation.

C'était donc bien une provocation de la direction qui voulait faire passer les responsables Cgt, les syndiqués et l'ensemble des grévistes pour des violents, et discréditer le mouvement devant l'opinion. La tentative avait échoué. Fait plus rare, France 2, dans son journal de 20 heures, a remontré la scène au ralenti, démontrant qu'à aucun moment je n'avais foncé sur l'homme de main de la direction, la voiture étant pratiquement à l'arrêt. Ce n'était qu'une vulgaire mise en scène pour discréditer la Cgt. Au tribunal, ces images pèseront lourd dans les conclusions du juge et je serais disculpé.

Selon nos sources, la victime présumée quittera l'usine quelques mois après, avec une bonne somme d'argent, et ouvrira un commerce dans une station des Alpes.

Ces événements rappellent bien ceux que nous vivons actuellement. ■

Le 2 février 2013





La droite et le patronat manipulent l'histoire

Jack DHORDAIN

Le 11 novembre seront commémorés tous les morts pour la France. Une nouvelle loi va tout mélanger, 1914-1918, 1940-1945, les guerres coloniales, l'Afghanistan, etc. Ce projet de loi stupéfiant nous interpelle, qu'est ce que cela cache ? Connaître l'histoire c'est important pour comprendre le présent et anticiper l'avenir au regard de l'expérience.

Ainsi nos enfants et petits-enfants ne connaîtront pas les dessous de ces conflits, les responsables et ceux à qui cela a pu profiter. On veut effacer les énormes responsabilités des uns et des autres, notamment les milieux industriels et financiers avec les différents impérialismes en présence. D'abord, si l'on peut supprimer des jours de congés au monde du travail, c'est toujours ça de pris pour le patronat.

En 1914/18 on ne saura plus qu'il y eut des soldats courageux qui se sont mutinés devant cette effroyable boucherie qui fit une dizaine de millions de morts dont un million de jeunes Français. Cette mutinerie fut matée par des fusillades sans jugement sous les ordres de Pétain (déjà lui) qui commençait à se faire la main. On ne saura pas que le régime tsariste fut liquidé sous les coups de boutoir de la Révolution d'Octobre conduite par Lénine et donna naissance à l'URSS.

En 39/45, on ne saura plus que dès 1939 la droite souhaitait Hitler plutôt que le Front populaire et allait engager la France dans la drôle de guerre puis dans la collaboration. Une commission économique et financière fut mise en place dans laquelle siègeraient des capitalistes français et allemands. Le maréchal Pétain (encore lui) forma un gouvernement aux ordres de l'occupant et qui fournira de la main-d'œuvre par le travail forcé pour l'industrie du Reich. Il créa le statut des juifs, il déportera les juifs français lors notamment de la rafle

du Vel d'hiv avec l'aide de la police française. Beaucoup d'entre eux périrent dans les camps de la mort. Son Premier ministre, le sinistre Laval, créa la Milice pour s'attaquer à la résistance intérieure. Des industriels fournirent aux nazis du matériel de toute nature. Le plus emblématique fut Louis Renault dont les entreprises furent nationalisées à la

Libération par un décret du général de Gaulle. Aujourd'hui, ses descendants engagent des procès pour réclamer sans vergogne des dommages et intérêts.

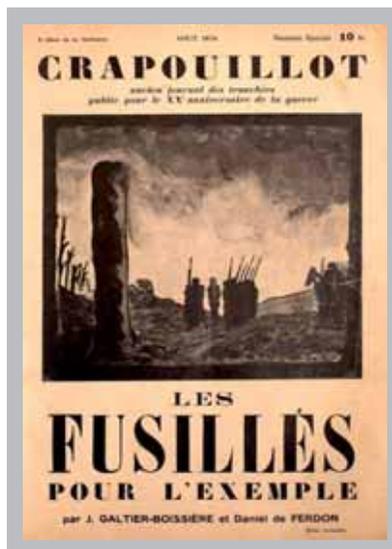
Le grand patronat et la finance, sauf exception qui confirme la règle, collaborèrent avec l'occupant afin de préserver leurs profits. À la Libération, le Medef de l'époque était complètement discrédité, ce qui permit au gouvernement de la Libération sous l'autorité du général de Gaulle et avec des ministres progressistes de prendre des mesures socialement inédites, la Sécurité sociale, les nationalisations, l'extension du secteur public, etc.

Sur les guerres coloniales en Indochine et en Algérie, on risque d'oublier que ces guerres étaient liées à la préservation des intérêts des

banques qui y avaient investi et qu'elles dureront le temps de rapatrier les capitaux engagés.

On ne saura peut-être plus que les soldats français sont allés en Afghanistan à cause de Nicolas Sarkozy qui réintégra la France dans l'Otan. On ne saura pas non plus que les Américains avaient armé, financé, organisé les talibans lorsqu'il s'agissait de lutter contre les Soviétiques avant que ces islamistes se retournent contre eux.

Ces quelques rappels bien incomplets montrent qu'il ne faut pas être dupe des histoires que l'on nous raconte, à cause de l'histoire, la vraie. ■



Le premier ordinateur à disque dur a été commercialisé en 1956 par IBM

Sur la photo, chargement de son disque dur, qui pèse 1 tonne.

Sa capacité est de 5 mégaoctets (Mo), soit 5 millions d'informations (octet), qui est la plus petite unité de mesure en informatique.

Son prix était de 50 000 \$ US.

Il s'en est vendu plus d'un millier d'exemplaires en cinq ans.

Pensez aujourd'hui à votre clef USB de 64 gigaoctet (Go), soit 64 milliards d'octets.

Mon portable, un Nokia de base C1 = 32 Go (Faites le calcul). M. B.





On ne nous la fait pas !

Par Bernard ENGGASSER

RICHERT, ancien ministre chargé des Collectivités territoriales sous le règne de Sarkozy, et actuel président du Conseil régional d'Alsace veut, avec ses acolytes, présidents des Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (Kennel et Buttner), fusionner le tout en un Conseil unique. L'ambition est d'en faire un exemple pour l'ensemble du pays. Ce qui du côté du gouvernement, soucieux des économies d'échelles, semble plutôt bien vu ! Explication de texte...



Pour vendre leur marchandise, Philippe Richert, Kronprinz d'Alsace, avec ses vassaux Kennelet et Buttner, s'obligent à y mettre l'enrobage nécessaire...

... C'est ainsi que le Conseil unique d'Alsace est devenu



la Collectivité territoriale d'Alsace... cela résonne mieux que ce vilain mot de **unique** à consonance monarchique... **Collectivité** peut se présenter alors comme plus démocratique !

Mais derrière toutes ces précautions de langage, dans le but de cacher au public la vraie nature de ce projet de fusion de la Région Alsace et de ses deux départements, se cachent d'autres motivations que celles affichées...

Pour y voir clair, il faut bien repérer les petites phrases qui sont

lâchées ici où là.

C'est ainsi que dans le journal *L'Alsace* du 16 novembre on pouvait lire que Richert, après la fusion de la Région et des deux départements, comptait ramener « l'administration de la nouvelle collectivité entre 8000 et 9000 agents, à peine davantage que la Communauté urbaine de Strasbourg ».

En 2008, selon les derniers chiffres de l'Insee, la fonction publique territoriale compte 38188 agents, dont 26118, pour les communes et EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Ce qui revient à dire qu'il y a 12070 agents (38188 moins 26118) pour la Région Alsace et les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (chiffre de 2008). **Ainsi, l'objectif de Richert est de supprimer au bas mot 3000 agents, un quart des effectifs !**

Dans ses commentaires l'Insee indique que la région Alsace pour sa part, compte le plus petit nombre d'agents territoriaux par habitant de France, soit en moyenne 20,7 fonctionnaires territoriaux pour 1000 habitants contre la moyenne nationale de 28,4. Constat s'expliquant, entre autres, par « un secteur associatif fortement développé principalement dans l'action sociale et les particularités du droit local concernant le statut des associations. En particulier, les régies de quartier peuvent, sous la forme juridique d'associations, participer au service public et remplir des tâches qui sont d'ordinaire attribuées aux services communaux »

Du fait de l'important tissu associatif et de l'engagement de ses bénévoles, dans ces mêmes associations, l'Alsace est donc la bonne élève de la République. Cependant Richert veut imposer la

double peine à ses administrés par encore moins d'agents au service de la population. D'expérience nous savons qu'une telle politique aboutit à la détérioration des services publics, et au bradage vers le secteur privé.

N'y aurait-il qu'une seule raison à voter contre le Conseil unique d'Alsace, c'est celle-là !

Toujours, dans le chapitre « poudre aux yeux »...

Il est nécessaire de rappeler que dans le document du Congrès unique d'Alsace réuni le 1^{er} décembre 2011, il est décrété qu'il faudra que le Conseil d'Alsace acquière le « transfert de compétences normatives réglementaires en matière de Droit du travail à travers le droit local (comme en matière de sécurité sociale) afin de pouvoir adapter certaines situations locales (notamment via des accords d'entreprises) aux problématiques de compétitivité/coût par rapport à la Suisse et à l'Allemagne ».

Cette **revendication**, comme d'autres inspirées par le Medef, a particulièrement choqué et passe mal parmi les syndicats et un certain nombre d'élus politiques. C'est pourquoi dans la nouvelle résolution votée lors du Congrès d'Alsace du 24 novembre 2012 et qui est destinée au public, il est écrit « La Collectivité territoriale d'Alsace disposera d'une capacité réglementaire lui permettant d'adapter l'action publique aux spécificités de l'Alsace, dans le respect des lois de la République. »

Cette dernière partie du texte n'est qu'un leurre, sans doute inspiré par l'absence de communication au service de Richert et de ses acolytes. Ne nous laissons pas abuser, les propagandistes de





ce Conseil unique d'Alsace n'ont pas abandonné leur prétention d'imposer, sous prétexte de compétitivité, des règles sociales destinées à l'avantage d'un certain patronat et contraires aux droits sociaux de notre pays.

Ils se sentent d'autant plus libres dans leurs ambitions du fait que lors de sa conférence de presse le président de la République a évoqué les réformes institutionnelles issues du rapport Jospin, en déclarant que « *le gouvernement présentera une révision constitutionnelle qui comprendra aussi la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et la réaffirmation des principes de la démocratie sociale* ».

Hollande veut donc réviser la constitution sur le principe de la **démocratie sociale**. Pourquoi faire si ce n'est appliquer sa proposition, qu'il avait laissée en sourdine lors de la campagne des présidentielles, d'accorder au contrat une autorité supérieure à celle de la loi ? Car son idée est de doter les **partenaires sociaux**, autrement dit les patrons et les représentants des salariés, **d'une véritable autonomie normative**. Avec des conséquences très lourdes : « *Le gouvernement et le Parlement seraient juridiquement liés par le contenu de conventions signées entre partenaires sociaux.* » **Les conclusions d'une négociation privée de gré à gré entre patronat et syndicats pourraient s'imposer à tous avec force de loi.**

Le contrat serait au-dessus de la loi. Le peuple ne serait plus souverain pour fixer les normes du droit social. Cette chimère tournerait au désavantage de la République et des acquis des salariés. Elle amplifierait le dumping social au détriment des entreprises elles-mêmes.

Le contrat serait
au-dessus de la loi.
Le peuple ne serait
plus souverain pour
fixer les normes du
droit social

Leur peur du NON...

Le nouveau préfet de Région et du Bas-Rhin, qui vient d'être nommé, compte à son palmarès celui d'ancien directeur de cabinet de l'ancien et très sarkoziste ministre de l'Intérieur Claude Guéant !

Selon le journal *L'Alsace*... « *Ses contacts avec plusieurs élus – dont l'ancien ministre Philippe Richert, qui a été placé Beauvau en même temps que lui – lui ont permis de prendre la mesure des défis qui se posent à l'Alsace* »... « *préfet de Corse, avant de rejoindre l'Intérieur en 2008 peut se prévaloir aussi d'une solide expérience territoriale.*

Sa pratique de la Corse – qui bénéficie d'un statut particulier, avec un exécutif et un délibératif – devrait l'aider, alors que l'Alsace se prépare au référendum sur le conseil unique. »

Richert qui joue sa carrière et ne se cache pas de vouloir faire un exemple national de son projet, a bien peur du NON.

Il n'échappera à personne que ce « nouveau » préfet n'a pas été nommé par hasard en Alsace. Il est bien là pour accompagner le dispositif d'intoxication, d'agence de communication et autres outils de désinformation, tous mis en place pour persuader les habitants de notre région de voter oui lors du référendum.

Rien n'est joué !

La Cgt avec ses arguments, avec ses propositions, sera du côté de tous ceux qui combattent pour le maintien de nos valeurs et institutions républicaines. ■ B.E.

Information – désinformation mauvaise information ?

Richard MERMET

Une grève qui dure 5 jours à la radio ça interroge, on se demande pourquoi, qui organise cette grève... Le seul renseignement qui est diffusé par France-Inter, le lundi 7 janvier 2013, car c'est sur cette radio que ça se passe, est : « *En raison d'un appel à la grève par plusieurs organisations syndicales portant sur une modification des tableaux de service des techniciens de France-Inter, nous ne sommes pas en mesure de diffuser l'intégralité de nos programmes habituels, nous vous prions de nous en excuser.* »

Pour en savoir plus, il fallait lire le journal *l'Humanité* qui dès le lendemain, nous expliquait que la grève, à l'appel de la Cgt - Cfdt - Cftc et Sud suivie à 90 % par les techniciens de France-Inter et à 100 % des techniciens du centre de modulation qui gèrent les liaisons extérieures avec tous les studios de Radio-France, était contre la suppression des 4 techniciens d'antenne et de production sur 34, que 4 autres postes avaient déjà été supprimés en 2011, ce qui fait au total une réduction de plus de 20 % des effectifs depuis un an.

La grève ayant débuté le lundi, il fallait attendre jusqu'au mercredi 9 après-midi pour que le communiqué de France-Inter change. Il y a eu un rajout après... Une modification des tableaux de service « entraînant le redéploiement interne de 4 postes » des techniciens de...

À France-Inter, on ne licencie pas, on redéploie.

La grève s'est terminée le vendredi soir après qu'un accord a été signé, nous a-t-on dit. Il n'y a pas eu de licenciements et, ça, ça n'a pas été dit. ■





La dette publique, parlons-en...

Par Lionel DUQUENNE



La dette publique est une créance des générations actuelles sur les suivantes ; lesquelles finissent toujours par la payer d'une façon ou d'une autre. C'est la vertu économique du système politique dans lequel nous évoluons depuis des décennies et qui s'aggrave chaque jour qui passe.

La dette publique sert à financer, pour l'essentiel, des dépenses utiles aux générations actuelles avec l'argent des générations futures.

Comme quoi, les dépenses de la guerre au Mali ne coûtent pas cher à notre génération et à nos enfants. Mais, nous dit-on, elle était nécessaire pour défendre les Maliens, mais surtout pas pour défendre les intérêts des grands groupes financiers comme Areva, géant français du nucléaire (33% de sa production mondiale dans ce pays qu'il vend à des clients étrangers ou français), possédant des mines qui colonisent ce pays et ceux attenants.

Cette colonisation se concrétise par le pillage des richesses des sous-sols comme l'or au Mali, région de Bamako ; l'uranium au Niger (20% consommé par les centrales nucléaires) ; le pétrole en Mauritanie, etc

La dette publique est d'une nature radicalement différente de la dette privée : à la différence de l'emprunteur privé (famille ou entreprise), le souverain, lorsqu'il devient un État, est quasi immortel et peut augmenter ses revenus quasiment à sa guise, voir la politique de Sarkozy avec une hausse de plus de 40% de la dette française, livrant ainsi la France à la finance internationale.

De plus, l'État peut se contenter de payer les intérêts de la dette sans jamais rembourser le principal, en tout cas aussi longtemps que les marchés lui font confiance pour emprunter (voir agence de notation sur les fameux AAA., qui permet d'emprunter à des taux aux alentours de 0%, on comprend ainsi que la dette souveraine est

donc la mesure du risque que les générations présentes font prendre aux suivantes. Notre génération a connu dans son enfance la Seconde Guerre mondiale qui a conduit notre pays à la ruine. Nos parents étaient-ils les responsables ? Ont-ils pris cette décision en pensant aux futures générations ?

La dette peut aussi se révéler très utile à la croissance. Un pays reste solvable aussi longtemps que la valeur totale actualisée des revenus nets escomptés de l'usage de la dette publique est supérieure à la valeur nette actualisée du stock de la dette.

Autrement dit, l'emprunt public est justifié si l'investissement qu'il finance augmente la valeur des actifs collectifs pour les générations qui auront à le rembourser. C'est en particulier le cas lorsque l'emprunt finance des infrastructures publiques en matière d'énergie, de transport, de santé, d'éducation ou s'il finance des activités apportant des avantages non quantifiables, à l'instar d'une guerre de défense contre un envahisseur.

Pour garantir aux prêteurs qu'il remboursera sa dette, le souverain imagine des réserves, des recettes ou des actifs affectés. Pour l'auditer (sociétés d'audits un peu partout de nos jours, notamment dans les entreprises facilitant ainsi les plans de licenciements), il invente des livres de compte, des cadastres et les fameuses agences de notation.

Pour l'assurer, il forge des mécanismes de couverture de risques (exemple, très récemment, les Cds (Crédit default swap *). Pour les masquer, il met en place des agences externes, garanties ou non (comme Fanny Mae et Freddie Mac, aux États-Unis), des consor-

tiums de réalisation, comme par exemple en France, la fameuse Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) ou encore des mécanismes d'externalisation des dépenses à long terme, comme les partenariats publics-privés.



Ces outils sont ensuite utilisés par les marchés financiers au profit de l'économie concurrentielle, puis au profit des institutions financières elles-mêmes et, en particulier, des créanciers de la dette souveraine. En conclusion, en s'endettant, le souverain se met progressivement entre les mains des marchés.

Au total, les budgets publics sont donc structurellement déficitaires et ne peuvent s'équilibrer que par une augmentation des impôts, c'est-à-dire par l'acceptation, très difficile à obtenir, d'une croissance de la socialisation de la dépense ou par une réduction des prestations (quelquefois les deux conjuguées), conclusion ; remise en cause des acquis tout aussi difficile à obtenir et à faire admettre.

Le déficit et la dette sont donc la marque de la réticence de nos sociétés à accepter l'irrésistible tendance à la





socialisation des risques dans une société qui se veut de plus en plus libérale (discerner l'état actuel de la réalisation des promesses de campagne de nos dernières élections).

Ne pas réformer le fond de la politique nous condamne tous à subir cette politique néfaste pour le monde du travail.

Devant ce tableau pas très encourageant pour l'avenir, et si l'on veut sauver le système économique actuel, il existe plusieurs stratégies, face à une dette publique excessive, qui ont fait leurs preuves dans le passé, elles existent encore : plus d'impôts, moins de dépenses, plus de croissance, une baisse des taux d'intérêt, plus d'inflation, une guerre, une aide extérieure ou un défaut. Tout ce panel a été utilisé. Aucun autre n'existe.

Parmi ces exemples, l'inflation est un recours fréquent. D'abord parce que la dette publique peut générer une hausse des prix si elle est financée par des moyens monétaires plus importants que ceux que justifierait la création d'activités économiques réelles.

Cela peut alors se traduire par la hausse des prix des produits de consommation : on parle alors d'inflation ; ou par celle du prix des actifs (financiers, immobiliers) : on parle alors de bulle.

Par ailleurs, l'inflation réduit la valeur des dettes, hormis celles qui sont indexées sur les prix. Elle augmente les dettes fiscales, élimine une dette excessive pour les jeunes générations, leur permet d'emprunter pour investir.

Une inflation de 3 à 5 % l'an pendant cinq ans permet de réduire mécaniquement le niveau de la dette publique de plus de 20 % du PIB (produit intérieur brut). Dans un premier temps, l'inflation est bonne pour les salariés, si les salaires sont indexés. À l'inverse, elle est très mauvaise pour les salariés et les retraités non indexés, pour les épargnants ayant placé leur argent à taux fixe et pour les entreprises exportatrices qui perdent de leur compétitivité.

Dans un second temps, tous les salariés et tous les détenteurs de revenus fixes, même indexés, voient leur pouvoir d'achat remis en cause quand l'État essaie de maîtriser l'inflation en ne laissant plus les salaires augmenter au même rythme que la hausse des prix (voir l'attaque sur nos retraites indexées sur les salaires et non sur les prix) et aujourd'hui sur un habillage très politique de revalorisation de notre pouvoir d'achat voulu par le Medef, qui ne reconnaît plus les mécanismes économiques qui ont permis à notre pays de devenir l'un des plus riches de la planète.

Second scénario, le défaut. Rares sont les gens qui croient, à toute époque, le défaut possible. Pourtant, presque tous les pays souverains ont fait défaut au moins une fois dans leur histoire : on comptabilise 250 cas de défauts externes et 68 de défauts internes entre 1800 et 2009. Les uns et les autres sont d'ailleurs intimement liés.

La France a fait défaut 8 fois, l'Espagne 6 fois entre le XVI^e et la fin du XVIII^e siècle. L'Amérique latine a connu 126 défauts, l'Afrique 63. Le défaut sur la dette publique se fait par conversion forcée à des valeurs inférieures, par des coupons de valeurs plus basses, ou, à l'extrême, par la suspension temporaire ou définitive du paiement des intérêts et du principal. Après un défaut, la valeur de l'immobilier baisse en moyenne de 35 % en six ans ; la valeur des actions, de 56 % en trois ans et demi : le chômage augmente de 7 % en quatre ans ; la production baisse de 9 % en deux ans... ■ L.D.

* *Le crédit default swap est un contrat d'assurance protégeant une banque contre un risque de crédit. Contrairement à un contrat d'assurance classique, il s'agit ici d'un instrument financier.*

À suivre dans le prochain numéro :

La révolution, la ruine, la guerre. L'éclatement de l'euro...

Un petit mot sur la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades)

Petit retour en arrière

En 1995, Alain Juppé, alors premier Ministre du président Chirac, crée pour combler le trou de la "Sécu" une Contribution au remboursement de la dette sociale (Crds). Celle-ci devait être temporaire et prélevée par la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale).

Avec la Cades, grâce au trou de la Sécurité sociale, l'État français a innové en mettant en place un système de refinancement de la dette sociale calqué sur les mécanismes de la finance internationale privée. Ce système qui est unique en Europe génère des flux financiers qui ne permettent pas un véritable contrôle de l'argent public. Prévue pour être de courte durée, la machine a été prolongée sine die... À moins qu'elle ne s'enraye ...

Deux journalistes, Leslie Varenne et Philippe Blanchard, ont enquêté et révélé comment la Cades se comporte comme une banque d'affaires en livrant la dette aux marchés financiers internationaux. Leur livre : Main basse sur le trou de la Sécurité sociale (Édition Carnot) Voir Ensemble N°38 novembre 2005.

Le plan Juppé de 1995, était axé sur quatre grandes mesures :

- Un allongement de la durée de cotisation de 37,5 à 40 annuités pour les salariés de la fonction publique, mesure déjà décidée pour les travailleurs du secteur privé lors de la réforme Balladur des retraites de 1993 ;
- L'établissement d'une loi annuelle de la Sécurité sociale qui fixe les objectifs de progression des dépenses maladie et envisage la mise en place de sanctions pour les médecins qui dépassent cet objectif ;
- Un accroissement des tarifs d'accès à l'hôpital et des restrictions sur les médicaments remboursables ;
- Le blocage et l'imposition des allocations familiales versées aux familles, combiné avec l'augmentation des cotisations maladie pour les retraités et les chômeurs.

La direction de la Cfdt, ainsi qu'une partie du Parti socialiste (en particulier Claude Évin) soutiennent le plan, l'accord syndical de l'automne est enterré, mais malgré cela, un mouvement de grève va durer plus de trois semaines dans les transports, tandis qu'une série de journées de manifestations va accompagner les grèves de 1995 en France, la plus importante des manifestations ayant réuni le 12 décembre 1995 deux millions de personnes dans toute la France. ● M. Burguière





Y a pas d'sous ? À voir...

Par Andrée KOLAR

Il est certain que le gouvernement français actuel, issu des dernières élections, a déçu bon nombre de ses électeurs. C'est d'ailleurs ce sur quoi compte la droite et l'extrême droite pour, en cas d'élections anticipées, revenir au pouvoir en triomphatrices. Le piège est grossier, mais il y a un risque qu'il fonctionne, tellement il y a de gens qui n'en peuvent plus et à qui parler de démocratie devient de ce fait inutile. Pour ne pas y tomber, un seul moyen : avant de crier haro sur le baudet, tâcher de comprendre le pourquoi de la situation. Il faut pour cela, impérativement, revenir un peu en arrière.

À la sortie de la guerre, pour ne plus revoir tant de souffrances, de ruines et de massacres, les pays vainqueurs, Angleterre, Chine, États-Unis, France et URSS, établirent et signèrent un texte, la Charte des Nations unies, qui établissait les grands principes de règlement pacifique des conflits internationaux, et, pour les appliquer, fondait l'Organisation des Nations unies, l'Onu.

Pour la première fois dans l'histoire, ce texte était applicable dans le monde entier, alors que jusque-là, on n'avait jamais procédé que par traités bi ou multilatéraux.

Mais cette innovation majeure gênait le grand capital, incarné à l'époque par les gouvernements anglais et surtout états-unien, ce dernier ayant peu souffert et tiré financièrement d'immenses profits de la guerre. Ils trouvèrent donc un biais pour y remédier, tout en restant à l'abri d'un parapluie juridique. En avril 1949, ils proposèrent le traité de l'Atlantique Nord à tous les pays dits « libres », autrement dit les démocraties bourgeoises. Cela faisait une fissure dans l'Onu mais confirmait le partage du monde fait précédemment à Yalta entre les États-Unis le Royaume-Uni et l'Urss, signé par Roosevelt, Churchill et Staline, la France n'ayant pas été invitée. Notre pays, déjà gouverné en 1949 par la social-démocratie, devint membre de l'Otan. Les choses allèrent ainsi jusqu'aux années soixante. Les États-Unis avaient installé des bases en Europe de l'Ouest et donc en France. De Gaulle, revenu au pouvoir en 1958

suite aux événements d'Afrique du Nord, sans doute lassé de voir sur le territoire français des bases militaires relevant d'une autorité étrangère, intime l'ordre aux États-Unis, soit de les faire passer sous commandement français, soit de déguerpir. Ce qu'ils font en se repliant sur la Belgique, ce qui amènera l'installation à Bruxelles et non à Paris du siège de l'Otan, mais aussi du siège de l'Europe que nous connaissons.

En 1999, une autre organisation de l'Onu, l'Osce (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) est transformée et devient une organisa-

Comment le peuple français peut-il opposer sa propre force à cette puissance financière mondialisée ?

tion répressive, régie par la Charte de sécurité européenne, signée à Istanbul en novembre, par un autre gouvernement français social-démocrate. Cette charte prévoit en particulier de créer des groupes d'assistance rapide et la mise en place sur le terrain, donc si nécessaire à l'étranger, d'aide aux gouvernements locaux pour organiser les forces de police et plus généralement de maintien de l'ordre.

À noter que le même gouvernement social-démocrate français a signé le 2 septembre 1997 avec l'Inde un traité sur "l'encouragement et la protection réciproques des investissements", qui comprend dans son article 6 une clause excluant "expropriations et nationalisations" ou toute autre mesure... (du même ordre) sauf cas "d'utilité publique". En ce qui concerne Mittal (et d'autres), ceci explique peut-être cela. Voir le désastre de Florange!

Cela posé, quelle est la situation réelle du gouvernement français actuel ?

Il est pris entre deux forces antagonistes :

Celle de la haute finance mondialisée et celle du peuple français en tant que classe sociale. Peu importe qu'il soit très diversifié quant aux origines.

Comment règne la haute finance mondialisée ? Par le truchement du gouvernement états-unien, qui lui est tout dévoué, et qui est relayé par l'Europe Unie, elle-même dominée par la classe dominante allemande. Cette collusion États-Unis-Allemagne n'est pas nouvelle : Victor Hugo la dénonçait déjà dans deux poèmes de *l'Année terrible*, en 1871, en répondant très vertement au président Grant et au ministre-historien Bancroft, qui félicitait la Prusse pour sa victoire sur la France.

Comment le peuple français peut-il opposer sa propre force à cette puissance financière mondialisée ?

Il faut d'abord avoir à l'esprit deux choses : en premier lieu, ne pas oublier qu'il baigne dans un climat culturel délétère, tous les moyens de communication intellectuelle, traditionnels ou de pointe, étant entre les mains des grandes fortunes qui y placent leurs porte-parole, souvent très diplômés, ce qui inspire confiance aux moins instruits, qui ne se voient pas en opposants à d'aussi grands personnages. Et en second lieu, quand, même ceux qui ont du travail ont pour la plupart des salaires si bas que les dépenses contraintes les dévorent aux trois quarts, que le nombre de chômeurs ne cesse de grandir, avec pour seules ressources des allocations de survie, la majeure partie du peuple est obsédée par la crainte du lendemain, ce qui ne prédispose pas au raisonnement philosophique ou politique. Cette situation fait que les efforts des « militants », quels qu'ils soient ne donnent de résultats que très lentement, et le plus souvent, quand le malheur est déjà là : c'est quand les boîtes ferment que la mobilisation s'élargit, que la fourberie des financiers-employeurs éclate au grand jour. Mais c'est souvent trop tard, et, même si ceux qui sont touchés directement résistent, les autres, ceux qui ne sont encore que spectateurs, se renforcent dans leur fatalisme, appuyé,





croient-ils, par les faits dont ils sont témoins, d'où leur obstination, aux élections nationales, à voter pour le moindre mal. Soit la social-démocratie. Les électeurs donnent souvent raison, mentalement, à ceux qui veulent aller plus loin et changer le système, mais ils ne croient pas que ce soit possible. Même si on leur rappelle que, il n'y a pas si longtemps – qu'est-ce que 75 ans à l'échelle de l'Histoire ? – des gens comme eux ont réussi à redresser une situation autrement terrible – cela leur paraît lointain et souvent, c'est pire, ils en reportent tout le mérite sur quelques personnalités connues, d'origine plus relevée, et oublient ceux « d'en bas ».

Et voilà comment, à l'annonce des résultats, on se retrouve à la sortie des urnes avec des élus tièdes, « raisonnables », là où il faudrait des révolutionnaires, pacifiques, certes, mais prêts à en découdre et à ne rien céder.

Il est évident que, dans ces conditions, le manque d'argent pour les secteurs vitaux s'explique aisément. Tant que les grandes fortunes détiendront les entreprises de droit divin, dans des conditions de concurrence débridée, le fisc ne pourra imposer que les travailleurs, les autres, en mesure de rémunérer des équipes de juristes de haute volée, s'en tirant toujours à bon compte (pour eux !). Cette façon de procéder rapportera peu à l'État, en raison de la politique des bas salaires. Nous sommes loin de l'égalité devant l'impôt. Et comme l'État gère les finances publiques comme le budget des ménages, à savoir à partir des recettes et du désendettement à tout prix, et non à partir des dépenses nécessaires, celles-ci déterminant le montant des sommes à demander à l'ensemble des contribuables, on ne peut pas s'en sortir. Toute l'économie est tirée vers le bas. De plus, la timidité du gouvernement devant les grandes fortunes empêche d'établir un barème suffisamment progressif, en rapport avec les énormes inégalités de ressources entre le salarié lambda et le PDG de multinationale. On peut les toucher, même s'ils s'enfuient à l'étranger. Ils ont des biens en France. À commencer par M. Mittal, par exemple. Pourquoi ne pas saisir ses usines ? Il a une dette fiscale énorme. Il faut rapprocher cette timidité du pouvoir de ce qu'il fait subir au simple citoyen : même les pensions dites insaisissables le deviennent quand

il s'agit de dettes fiscales. Et si l'on regarde du côté de la dette nationale, qu'il faut payer à tout prix, il n'est même pas question de la soumettre à un audit pour savoir ce que la France doit réellement. Évidemment, il faut payer ce que l'on doit, mais pas n'importe quoi. Une fois tout cela clarifié, on pourrait faire repartir l'économie. Avec un secteur public fort, bien pourvu en personnel qualifié, sous statut, pour tout ce qui dépend de l'État et qui ne doit pas générer de profit : la santé, l'éducation et d'autres secteurs du même ordre. Si on laisse ces secteurs au privé, qui a besoin de profit pour fonctionner, les inégalités vont reparaître, et avec elles le rationnement par l'argent. Pour ces secteurs, c'est à l'État de répartir la charge entre les citoyens, pas au commerce.

En même temps, il ne faut pas oublier qu'au cours de son voyage aux États-Unis aussitôt après les élections, le 20 mai 2012, au sommet de l'Otan à Chicago, le président Hollande a signé au nom de la France un accord aux termes duquel les peuples européens participeraient au financement du bouclier américain antimissile (la guerre des étoiles, le retour!). Comme les États-Unis entendent s'en réserver la fabrication, la technologie étant américaine, et sans doute top secret, cela n'apportera pas une heure de travail en Europe. Mais si les choses restent en l'état, ce sont les travailleurs européens qui, en fin de compte, paieront la facture. À quel niveau d'austérité serons-nous condamnés, compte tenu que cette nouvelle dépense s'ajoutera au règlement de la dette, tel qu'elle est et sans le contrôle d'un audit? Il faut absolument obtenir le retrait de la signature de la France de cet accord catastrophique. Pas pour nous de guerre des étoiles 2^e version, c'est hors de question. Sans exclure, plus tard, le retrait de la France de l'OTAN, qui n'a plus de raison d'être depuis vingt ans : même si pour la Maison-Blanche les pays musulmans ont remplacé les pays communistes.

Heureusement, ce qui précède ne veut pas dire que rien ne bouge.

Ceux qui veulent vraiment que ça change ont un groupe qui les représente dans chaque assemblée, donc le moyen de porter au sein du Parlement les revendications des luttes sociales, la voix de la rue. Il y a des luttes dans toutes les professions, dans tous les

secteurs public et privé commencent enfin à se rencontrer au lieu de se regarder de travers. Chez les paysans, enfin instruits, un courant se lève pour crier au massacre de la planète, et cela de la manière la plus concrète, pour produire une alimentation saine sans détruire les sols. Ce n'est pas rien.

Quant à nous, ceux du Livre, dont Alain Minc considère les syndicats comme une «**verrue**» et dont Sarkozy a réclamé qu'on l'en « débarrasse », il nous reste toujours notre force intrinsèque : nous sommes au cœur de l'information, nous pouvons trouver en cherchant moins que d'autres les bonnes sources pour expliquer les événements que nous subissons. Servons-nous-en. La détestation du pouvoir, nous en avons l'habitude : nos premières grandes grèves (1539!) avaient déjà suscité l'ire de François 1^{er}. Et nous sommes encore là. Un bon bail, quand même. Servons-nous des moyens modernes pour contrer la propagande adverse. Rappelons-nous 2005. En janvier, personne n'aurait parié un liard sur la victoire du non au référendum sur le projet de constitution européenne. Quelques mois plus tard, la victoire avait changé de camp. C'est vrai que le pouvoir nous l'a refilé par voie parlementaire sous un autre emballage. Mais nous pouvons en tirer la leçon pour éviter que cela ne se renouvelle, et ainsi faire comprendre à ces messieurs les grands capitalistes que rien n'est jamais acquis. Même pour eux. Il serait temps que ce soit eux qui avalent la pilule.

Donc, à nos plumes, à nos appels dans les réunions, expliquons qu'après la nuit vient le jour, obligatoirement, et que la justice sociale finira bien par gagner.

Courage, retrouvons nos manches, et que vienne enfin la société des Égaux. ■

SOURCES : (dûment recoupées entre elles)

- Rapport d'enquête parlementaire sur le Service d'action civique (SAC) 1981.
- Les Années chaudes de la guerre froide, de Roger Linet, résistant déporté, délégué chez Renault (Cgt) dans l'immédiat après-guerre.
- Les Armées secrètes de l'Otan, par Daniele Ganser, spécialiste de l'Histoire contemporaine, enseignant à l'Université de Bâle.
- et, pour l'argumentation juridique, l'Otan et la légalité internationale, de M^e Roland Weyl, président de l'association Juristes et Solidarité
- Ainsi que le Journal officiel et l'Humanité du 13 décembre 2012.



La social démocratie fait le sale boulot...

Par Jack DHORDAIN

Bientôt les salariés n'auront plus le choix qu'entre le provisoire, la précarité ou le Pôle emploi

Cela fait un certain nombre de mois que F. Hollande est élu et une chose saute aux yeux, le décalage entre son programme électoral et la politique qu'il met en œuvre, avec le Gouvernement Ayrault.

La première décision significative fut la ratification du Traité européen qui le fut sans changement majeur. Lorsque nous constatons quelle est la vraie orientation économique et sociale de l'Union européenne où les intérêts du grand capital sont d'abord pris en compte, où les institutions européennes se transforment en machine de guerre contre les intérêts des travailleurs européens, où les banques affirment et revendiquent leur toute-puissance sous la houlette de l'Allemagne, on est bien obligé de constater une propension des socialistes à gérer les affaires du capital. Beaucoup d'entre nous ne s'y sont pas trompés.

La Cgt, par la voix de son secrétaire général, a appelé à voter Hollande, c'est que le premier devoir était de chasser Sarkozy et le mode de scrutin ne nous donnait pas le choix. Nous avons suffisamment d'expérience les uns et les autres pour se souvenir des gestions passées des socialistes dans les différents gouvernements, sur les écarts permanents des discours pleins de bonnes intentions et les actes vis-à-vis du monde du travail qui le sont moins. Certes, vous me direz qu'il ne faut pas les mettre tous dans le même sac, il y a des socialistes de gauche, ce qui confirme qu'il y en a de droite. Malheureusement se sont ceux-là que l'on place à l'économie, aux finances, au social, car Mme Parisot, patronne du Medef fait régulièrement les gros yeux dès qu'un projet de décision s'écarte de la gestion capitaliste, et on constate que les choses entrent rapidement dans l'ordre.

D'abord, il y a eu le budget 2013

Moscovici à la manœuvre avec la confirmation de l'austérité, la réduction des dépenses publiques avec application ou tenter de le faire, des 3% de déficit. Tous les observateurs font part de leur scepticisme sur cet objectif qui se traduira inévitablement par des coupes claires dans les budgets publics, les licenciements qui continuent sans mesures spécifiques. On tente de nous faire croire que la flexibilité et le projet de rendre les licenciements plus faciles faciliteraient l'embauche. On nous prend pour des imbéciles. Si l'on ne met plus de barrière aux licenciements, elles-mêmes déjà bien timides, le patronat ne va pas se gêner pour se débarrasser à peu de frais des « sureffectifs » comme ils disent. Bientôt les salariés n'auront plus le choix qu'entre le provisoire, la précarité ou le Pôle emploi.

Pour les retraités, au-delà de la baisse du pouvoir d'achat des retraites et pensions, les retraites complémentaires Agirc et Arrco sont dans le collimateur du Medef. Le déficit du régime général est programmé. L'hôpital public est de plus en plus en mauvais état, la Sécurité sociale est minée par un déficit chronique. Pendant ce temps, les grands groupes capitalistes suppriment des emplois, ferment des sites, délocalisent la production pour accroître leur rentabilité et augmenter les profits des gros actionnaires. Aucune mesure significative n'est venue entraver ce processus, c'est la course au moins-disant salarial et fiscal, avec comme objectif la baisse du coût du travail. Bernard Thibault l'a dit « le gouvernement ne pourra pas être d'accord avec tout le monde, il va devoir trancher et examiner avec un peu plus d'attention les intérêts de ceux qui ont contribué à sa mise en place en 2012 ».

Au regard de l'histoire, on est tenté de constater que la grande bourgeoisie et le grand patronat, dans les périodes de crise du système capitaliste, font appel à des sociaux-démocrates pour

gérer les difficultés liées à la contestation des travailleurs, grâce à leur relais dans le monde du travail, un coup à droite, un coup à « gauche » pour préserver l'essentiel. L'histoire passée et récente est pleine d'enseignements. Nous ne relaterons pas dans le détail l'action de Guy Mollet, président du conseil socialiste qui intensifia la guerre coloniale en Algérie en rappelant le contingent, puis cédant au coup de force des généraux d'Alger, en faisant appel au général de Gaulle, puis entrant dans son gouvernement pour tenter de sauver les meubles. Gaston Defferre se félicitant de l'intervention des Américains au Vietnam. En 1983, Mitterrand jetant par-dessus les moulins le programme commun et appelant, pour remplacer Mauroy au poste de Premier ministre, Laurent Fabius (déjà) qui avec son complice Jacques Delors furent chargés de mettre en place la rigueur (décidément c'est une habitude). Lionel Jospin a plus privatisé que tout autre gouvernement de droite et soumit les entreprises publiques dans les griffes du privé (les actions Renault qui restaient à l'État, le Cic, le Gan, le Crédit Lyonnais, l'Aérospatiale, Air France, etc.). Le même déclarant devant des salariés en lutte pour leur emploi « qu'en matière sociale, l'État ne peut pas tout », manière de reculer devant les exigences du patronat. Aux élections présidentielles déclarant que son programme n'était pas socialiste. Il fut tout étonné de se retrouver derrière le FN au premier tour et éliminé pour le second.

Ces rappels historiques doivent nous alerter sur la situation et les intérêts du monde du travail, actifs et retraités, à défendre.

D'autres discours suivront, d'autres mesures seront prises mais les travailleurs actifs et retraités n'ont pas d'autre choix que de se mobiliser, s'unir pour inverser la tendance et faire reculer cette gestion zélée du capital et renvoyer alors ces progressistes à leurs chères études. ■



Pendant des décennies, le crédit était resté dans des limites plus ou moins raisonnables représentant avant tout un acte mûrement réfléchi et pesé pendant des semaines, pour l'achat d'un besoin indispensable soit de logement (*maison, appartement...*), soit de transport (*voiture*) et l'accomplissement du rêve de toute une vie. Puis, au fil du temps, il a glissé petit à petit dans nos vies de tous les jours, pour des achats de confort (*machine à laver, télévision...*), s'est insinué vers des achats « plaisir » et quelquefois devient une source de revenus complémentaires.

De même, nous constatons que des crédits sont contractés pour des dépenses de santé (*optique, dentaire...*).

Cette immixtion dans nos vies quotidiennes, la banalisation de ce produit qui aurait dû rester exceptionnel nous entraîne de plus en plus, quand il n'est pas contrôlé, vers des abîmes comme le surendettement, voire la faillite personnelle.

Pour éviter ces pièges, vous devez savoir quelques petites choses...

Avant tout, un crédit reste un contrat ; ce n'est pas un droit mais un service qui a un coût et qui peut être refusé.

Avant de contracter un crédit, il convient de bien réfléchir à sa réelle nécessité et se demander si cet achat ne peut pas être repoussé de quelques mois. Puis, une fois les dépenses courantes (*loyer, impôts, téléphone, électricité, assurance, cantine.*) retirées, il faut ôter cette somme de ses revenus (*sans y intégrer les aides sociales ou la pension alimentaire*). La somme restante devra suffire pour les loisirs et le remboursement du crédit envisagé.

Dans l'hypothèse où un crédit est contracté, quelques règles sont incontournables :

- Le prêteur doit remettre une fiche d'information qui permet de mesurer l'engagement. Un délai de 14 jours est prévu pour la rétractation (en recommandé).
- La déclaration doit être exacte, (*le prêteur vérifie les données en demandant des justificatifs*).
- Si le crédit concerne un achat précis et qu'il est conditionné à l'achat, par exemple d'une maison, les deux contrats sont dépendants l'un de l'autre.
- Si le crédit consiste à emprunter une somme qui est versée directement, l'annulation de l'achat n'annulera pas le crédit.

- Quant au crédit revolving (*crédit renouvelable*), il est souvent lié à l'utilisation d'une carte de magasin et les taux en sont toujours très élevés ; il est renouvelable par tacite reconduction, ce qui en fait un véritable piège.

Aussi, dès le premier incident de paiement, il faut agir sans tarder :

- Retirer les courriers recommandés
- Faire appel à l'assurance si les conditions sont remplies
- S'adresser au prêteur pour demander des délais de paiement ou la suspension temporaire des mensualités.
- Demander un délai de paiement au tribunal d'Instance.

Et ne pas rester seul face aux difficultés ; nous sommes là pour cela à la permanence Indécosa.

Fabienne Dos Santos (déléguée syndicale Cgt)

*Texte paru dans *Le Travailleur parisien* n° 1183 novembre-decembre 2012

Le surendettement se définit comme l'impossibilité manifeste pour le débiteur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir, ainsi qu'à l'engagement qu'il a donné de cautionner ou d'acquitter solidairement les dettes d'un entrepreneur individuel ou d'une société. Telle est la définition donnée par la loi Neiertz.





Le pape

et l'utilité du marxisme... Par FREI BETTO

Ce texte de Frei Betto, publié par le journal Brazil de fato (1) le 16 avril 2012, réagit aux propos du pape Benoît XVI qui, à l'occasion de sa visite à Cuba fin mars 2012, avait déclaré que « l'idéologie marxiste [était] dépassée » et qu'« il [convenait] de trouver de nouveaux modèles ». Voici la traduction que vient d'en publier Dial (Diffusion de l'Information sur l'Amérique latine).

Pourquoi publier ce texte ?

Ce n'est pas par simple effet de mode à un moment où tout le monde en parle, ce n'est pas non plus par provocation ou désir de réveiller de vieilles querelles idéologiques, ce n'est pas par réminiscence de ces années 70 où tout invitait au dialogue « chrétiens-communistes », c'est tout simplement parce que, ouvert à tous les sujets et curieux d'en débattre, *Ensemble* qui a reçu cet article d'un correspondant l'a trouvé intéressant, bien d'actualité, et susceptible de faire réfléchir. D'autant plus que, venant du Brésil, pays « émergent », il apporte un regard neuf sur une question qui pourrait paraître « vieille », voire dépassée.

Il va sans dire que nous serions ravis de recevoir de nos lecteurs leur avis sur ce texte et éventuellement leurs commentaires.

ENSEMBLE

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a nommé le frère dominicain brésilien Frei Betto lauréat du Prix Unesco/José Martí 2013 en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle en faveur de l'édification d'une culture de paix, de justice sociale et des droits de l'homme en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le pape Benoît XVI a raison : le marxisme n'est plus utile. Oui, le marxisme tel que beaucoup le comprennent dans l'Église catholique : une idéologie athée, qui a justifié les crimes de Staline et les barbaries de la Révolution culturelle chinoise. Accepter que le marxisme selon l'optique de Ratzinger est le marxisme selon l'optique de Marx serait comme identifier le catholicisme avec l'Inquisition.

On pourrait dire aujourd'hui : le catholicisme n'est plus utile. Parce qu'il n'est plus justifié aujourd'hui d'envoyer au bûcher des femmes accusées de sorcellerie ni de torturer des personnes suspectées d'hérésie. Cependant, heureusement, le catholicisme ne peut pas être identifié avec l'Inquisition, ni avec la pédophilie de prêtres et d'évêques.

De même, le marxisme ne se confond pas avec les marxistes qui l'ont utilisé pour répandre la peur, la terreur, et étouffer la liberté religieuse. Nous devons revenir à Marx pour savoir ce qu'est le marxisme, tout comme nous devons revenir à l'Évangile et à Jésus pour savoir ce qu'est le christianisme, et à François d'Assise pour savoir ce qu'est le catholicisme.

Tout au long de l'histoire, au nom des plus beaux discours ont été commis les crimes les plus odieux. Au nom de la démocratie, les États-Unis ont mis la main sur Porto Rico et sur la base cubaine de Guantánamo. Au nom du progrès, les pays d'Europe occidentale ont colonisé les peuples africains et laissé derrière eux la misère. Au nom de la liberté, la reine Victoria, du Royaume-Uni, a défendu en Chine une guerre de l'opium dévastatrice. Au nom de la paix, la Maison-Blanche a commis l'acte le plus osé, génocidaire et terroriste de toute l'histoire : les bombes atomiques sur les populations

d'Hiroshima et Nagasaki. Au nom de la liberté, les États-Unis ont implanté, dans presque toute l'Amérique latine, des dictatures sanguinaires durant trois décennies (1960-1980).

Le marxisme est une méthode d'analyse de la réalité. Et plus que jamais utile pour comprendre la crise actuelle du capitalisme. Le capitalisme, oui, n'est plus utile, car il développe une inégalité sociale plus prononcée dans la population mondiale, il s'est approprié des ressources naturelles d'autres peuples, a développé sa dimension impérialiste et monopolistique ; il a centré l'équilibre mondial sur les arsenaux nucléaires, il a répandu l'idéologie néolibérale qui réduit l'homme à un simple consommateur soumis aux charmes de la marchandise.

Aujourd'hui, le capitalisme est hégémonique dans le monde. Sur sept milliards de personnes sur la planète, quatre milliards vivent en-dessous du seuil de pauvreté, et 1,2 milliard souffrent de faim chronique. Le capitalisme a échoué pour les deux tiers de l'humanité qui n'ont pas accès à une vie décente. Là où le christianisme et le marxisme parlent de solidarité, le capitalisme a introduit la compétition, là où ils parlent de coopération, il a introduit la concurrence, là où ils parlent de respect de la souveraineté du peuple, il a introduit la colonisation mondiale.

La religion n'est pas une méthode d'analyse de la réalité. Le marxisme n'est pas une religion. La lumière que la foi jette sur la réalité est, qu'on le veuille ou non au Vatican, toujours médiatisée par une idéologie. L'idéologie néolibérale, qui identifie le capitalisme et la démocratie prévaut aujourd'hui dans la conscience de beaucoup de chrétiens et les empêche de se rendre compte que le capitalisme est un mal en soi. L'Église catholique est souvent complice du capitalisme





parce qu'il la couvre de privilèges et lui autorise une liberté qui est refusée, par la pauvreté, à des millions d'êtres humains.

Il est désormais prouvé que le capitalisme n'assure pas un avenir digne à l'humanité. Benoît XVI l'a admis en affirmant

«... partager les biens de la terre et les fruits du travail humain »

C'est cela que Marx appelait socialisme.

que nous devons chercher de nouveaux modèles. Le marxisme, parce qu'il analyse les contradictions et les insuffisances du capitalisme, nous ouvre une porte d'espoir vers une société que les catholiques, dans la célébration eucharistique, caractérisent comme un monde dans lequel tous pourront « partager les biens de la terre et les fruits du travail humain ». C'est cela que Marx appelait socialisme.

L'archevêque catholique de Munich, Reinhard Marx, a publié en 2011 un livre intitulé « *O Capital – um legado a favor da humanidade* » (Le Capital : un héritage pour

l'humanité). La couverture reprend les mêmes couleurs et les mêmes polices graphiques que la première édition du Capital de Karl Marx, publié à Hambourg en 1867.

« *Marx n'est pas mort et il faut le prendre au sérieux* », a déclaré le prélat à l'occasion du lancement du livre. « *Il faut se confronter à l'œuvre de Karl Marx qui nous aide à comprendre les théories de l'accumulation capitaliste et du mercantilisme. Cela ne signifie pas que nous soyons attirés par les aberrations et les atrocités commises en son nom au XX^e siècle.* »

L'auteur du *Nouveau Capital* qualifie de « socio-éthiques » les principes défendus dans son livre. Il critique le capitalisme néolibéral, qualifie la spéculation de « sauvage » et de « péché » et en appelle à une économie repensée selon les normes éthiques d'un nouvel ordre économique et politique.

« *Les règles du jeu doivent avoir une qualité éthique. En ce sens, la doctrine sociale de l'Église est critique face au capitalisme* », affirme l'archevêque. qui commence son livre par une lettre de Reinhard Marx à Karl Marx, qu'il appelle « cher homonyme », décédé en 1883. ■ **F.B.**

(1) <http://www.brasildefato.com.br/node/9349>

Où vont nos mutuelles...? Que deviennent nos mutuelles ?

Depuis 2002, l'État se désengage et transfère intégralement les charges aux conseils Généraux : l'aide et l'action sociales.

Le département est responsable et l'État ne garde plus qu'une action sociale résiduelle.

Les mesures de désengagement liées aux lois de financement de la Sécurité sociale ont été nombreuses ces dernières années :

- hausse du forfait journalier de 38 % (actuellement 18 euros par jour) ;
- création de forfaits d'un montant de 18 euros sur les actes onéreux, de 1 euro sur les consultations et les actes de biologie ou d'imagerie et d'échographie, de 0,50 euro par boîte de médicament et par acte paramédical (infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste ...) et de 2 euros par transport sanitaire ;
- exclusion de l'hypertension modérée de la liste des affections de longue durée (ALD) remboursées à 100 % ;
- pour les médicaments, déclassement (de 65 à 35 % et de 35 à 15 %), baisse pour les vignettes bleues (de 35 à 30 %) et déremboursements de certains médicaments ;
- baisse du remboursement des dispositifs médicaux ...

Les mutuelles de plus en plus taxées

2000 : création de la couverture maladie universelle (CMU).

2002 : mise en place de la contribution CMU au taux de 1,75% prélevée sur les cotisations encaissées.

2006 : augmentation du taux porté à 2,50%.

2009 : augmentation du taux porté à 5,90%.

2011 : au 1^{er} janvier, transformation de la contribution CMU en taxe CMU au taux de 6,27% mise en place de la taxe spéciale sur les contrats d'assurance (TSCA) au taux de 3,5% ;

1^{er} octobre, augmentation du taux de la TSCA à 7%





Marine le Pen s'érige en défenderesse des travailleurs

Elle fustige l'accord signé entre le Medef et la Cfdt, Cftc, Cgc

La fille de son père voudrait nous faire croire que les néo-fascistes d'aujourd'hui, se pencheraient sur le sort des travailleurs et de leurs intérêts. À ses yeux, c'est un accord qui oublie les Pme-Pmi, pourtant la Cgpm et l'Union Professionnelle des Artisans (UAP) ont annoncé qu'elles le signeraient. Parmi les petits patrons et les artisans, on retrouve des adhérents ou sympathisants du FN.

Il faut rappeler ce que représente vraiment le FN, y compris au regard de l'histoire. Il assume l'héritage de l'extrême-droite française. Depuis toujours ce sont les héritiers du pétainisme en France, des franquistes en Espagne, des mussoliniens en Italie, des nazis en Allemagne, même si elle fait aujourd'hui patte de velours en évitant d'afficher tout cru ses convictions profondes. N'a-t-elle pas participé récemment à Vienne à une soirée dédiée aux nostalgiques du troisième Reich ? Si on n'a pas cela en tête, on risque de tomber dans les pièges ainsi tendus. Qui a le souvenir d'une revendication syndicale soutenue par Marine Le Pen ? Lorsqu'elle a parlé salaire, c'était pour proposer qu'une augmentation substantielle des salaires soit prise sur les charges, les patrons ne payant ainsi pas un sou, elle avait oublié

que ce qu'elle appelle « charges » avec le patronat ne sont qu'une partie socialisée du salaire créé par le travail.

En fait, le Fn comme tous les fascistes au cours de l'histoire, a voulu contrôler de gré ou de force la classe ouvrière en général. Hitler en Allemagne : la première mesure qu'il prend une fois au pouvoir, fut de dissoudre les syndicats existants. Mussolini en Italie brise les grèves et les syndicats, se voyant ainsi attribuer un satisfecit du patronat et des milieux d'affaires. Franco en Espagne nommait les responsables syndicaux avec droit de grève interdit. En France, sous Pétain, les syndicats sont dissous et s'installe la charte du travail (4 octobre 1941) qui prône la collaboration de classes. Ces rappels historiques sont nécessaires pour rappeler aux jeunes salariés les difficultés qu'ont eues nos anciens pour choisir librement leurs organisations syndicales.

On assiste aujourd'hui à une banalisation du FN qui serait devenu un parti comme les autres avec des velléités de gouvernement. On nous parle des extrêmes englobant la gauche et l'extrême-droite, comme si il était nécessaire d'inclure dans le grand centre politique tous ceux qui seraient prêts à gérer les affaires du capital. Mais il ne faut pas désespérer des électeurs. Il faudrait que le FN remporte 289 circonscriptions sur 577. Par contre qu'une partie de la droite s'al-

lie au Fn, il y a danger, ce qui nous oblige à être vigilant car des passerelles s'installent ici ou là. Il faut retenir également qu'un pouvoir fort est le recours essentiel du grand patronat et des milieux financiers lorsque leur hégémonie est en jeu en période de crise, et ce ne sont pas des sondages bidons valorisant le Fn qui changeront la donne.

Alors, ne tombons pas dans ce piège grossier, des tentatives ont eu lieu envers la Cgt qui ont été mises en échec par la vigilance des militants.

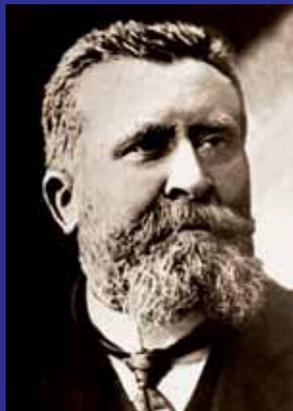
Enfin il y a le côté raciste du Fn qui fustige les immigrés, essentiellement les Magrébins et l'Islam. On oublie de nous dire que le principal appel d'air des immigrés, ce sont les entreprises. On a oublié le temps où le patronat envoyait des recruteurs en Afrique du Nord pour rameuter des immigrés. Il faut rappeler que le Medef s'est prononcé contre l'arrêt de l'immigration. La Cgt s'est toujours prononcée pour l'unité des travailleurs, pour une raison simple, ce sont les victimes des mêmes exploiters.

Aujourd'hui, l'extrême-droite a comme boucs émissaires les immigrés, hier, c'était les juifs qui ont subi les monstruosité historiques que l'on connaît. Alors, on a envie de dire à Marine Le Pen,

« PAS ÇA, PAS VOUS. » ■ J.D.

Discours de Jean Jaurès à la Chambre des députés le 27 mars 1908

Islam



« Vous savez bien que ce monde musulman prend conscience de son unité et de sa dignité. Deux mouvements, deux tendances inverses se le disputent : Il y a les fanatiques qui veulent en finir par la crainte, le fer et le feu avec la civilisation européenne et chrétienne, et il y a les hommes modernes, les hommes nouveaux... Il y a toute une élite qui dit : l'Islam ne se sauvera qu'en se renouvelant, qu'en interprétant son vieux lire religieux selon un esprit nouveau de liberté, de fraternité, de paix. C'est à l'heure où ce mouvement se dessine que vous fournissez aux fanatiques de l'Islam le prétexte, l'occasion de dire : comment se réconcilier avec cette Europe brutale ? Voilà la France, la France de justice et de liberté qui n'a contre le Maroc d'autre geste que les obus, les canons, les fusils. »





À LIRE...



Une autre vie est possible

Tel est le titre du récent ouvrage de Jean-Claude Guillebaud. Je l'ai connu jeune journaliste à *Sud-ouest*, avant qu'il ne fasse la brillante carrière de grand reporter que l'on sait. Parallèlement à son métier de journaliste, il a fondé une maison d'édition et a publié plusieurs livres dont les titres majeurs sont :

* *La Tyrannie du plaisir*, Éditions du Seuil, 1998 **Prix Renaudot Essai**

* *La Refondation du monde*, Éditions du Seuil, 1999

* *Le Principe d'humanité*, Éditions du Seuil, 2001 **Prix européen de l'essai Charles Veillon**

* *Le Commencement d'un monde*, Éditions du Seuil, 2008

* *Le Goût de l'avenir*, Éditions du Seuil, 2011.

Une autre vie est possible veut, en dix chapitres, ranimer l'espérance et redonner au monde le goût et des raisons de vivre. Souvent traité d'optimiste béat, de rêveur utopiste, l'auteur progresse chapitre après chapitre, pour montrer que les choses aujourd'hui, ne vont pas plus mal qu'hier, et même un peu mieux !

Commençons par dépeindre le monde triste tel qu'il est depuis plusieurs siècles : les guerres de 14/18 et 39/45 ; puis le triomphe du capitalisme, l'échec des néo-gauchistes, les années dites « glorieuses » et l'écart qui va se creuser entre 1960 et 1990. Économiquement, le privé enterre le social et le système boursier envahit le domaine économique. Eh, oui ! Le monde a changé : quand les soixantaines que nous sommes se retournent sur leurs années d'enfance, quel tsunami ! Ce qu'on appelle la

modernité : mondialisation, révolution numérique, écologie, biologie... nous trouvent souvent timides et dépourvus. Que sont devenues les « valeurs » ? Il faut aussi parler du « rêve européen » combien perturbé et mis à mal... Faut-il aussi parler des conflits jamais achevés qui tuent, et de la misère qui voit encore un quart du monde avoir faim...

Tant de choses, de mouvances qui engendreraient la désespérance... Un regard objectif sur l'histoire et une analyse précise nous diront que *le temps n'est pas circulaire, mais droit*, et que, tout compte fait, notre époque n'est pas plus mal qu'une autre, s'inscrivant à son tour dans la longue procession de l'histoire humaine qui nous fabrique et nous conduit. Il faut retrouver le goût de vivre et renouveler l'espérance ! Oui, **UNE AUTRE VIE EST POSSIBLE !**

J'aimerais trouver les mots pour dire à quel point m'afflige la désespérance contemporaine. Elle est un gaz toxique que nous respirons chaque jour, sans réfléchir. Or, la réalité n'est jamais aussi sombre. Ombres et lumières y sont toujours mêlées. L'espérance n'implique donc ni aveuglement, ni sottise, ni crédulité. Elle est lucide, mais têtue. L'espérance vise l'avenir mais elle se vit aujourd'hui, les yeux ouverts, avec passion. (l'auteur).

J'ai pris plaisir à lire ce livre, j'en ai tiré profit, je souhaitais vous en faire part.

Jean LANDRY

Une autre vie est possible éditions L'Iconoclaste août 2012 214 pages



Les armées secrètes de l'Otan

Ce livre raconte, au terme d'une enquête minutieuse et convaincante, la façon dont l'Ouest (CIA et le MI-6 britannique) organisa entre 1945 et 1990 des réseaux secrets "Stay-Behind" de l'Otan, dans quatorze pays de l'Occident, destinés à lutter contre les Soviétiques si ceux-ci envahissaient

l'Europe.

L'on voit que dès 1946, s'était pour contrer le Pcf, qui était en France le parti le plus fort avec 29% d'électeurs. À l'initiative des Forces spéciales américaines et des SAS britanniques, une armée secrète fut bâtie en France sous le nom de code "Plan bleu", avec pour mission d'empêcher clandestinement le Pcf d'accéder au pouvoir.

Dès 1946, les SAS, spécialistes des guerres secrètes, prirent contact avec le service de renseignement français, la Direction générale des études et recherches (DGER). Ils installèrent une armée secrète d'abord en Bretagne puis bientôt sur l'ensemble du territoire français.

En 1947, d'importantes grèves eurent lieu. Le ministre socialiste Paul Ramadier ordonna un gel des salaires en contradiction avec les revendications des travailleurs. Les communistes votèrent contre la proposition Ramadier ; celui-ci les renvoya de son gouvernement le 4 mai 1947.

Ce n'est que plus tard que l'on apprit que Washington était dans cette manœuvre. Le général Revers a révélé que le gouvernement américain avait fait pression sur Ramadier pour qu'il renvoie les ministres du Pcf.

Un mois après le départ des communistes, les socialistes français s'en prirent à la droite et à la CIA et exposèrent au

grand jour l'existence d'une armée secrète Plan Bleu.

Pendant ces grèves, les agents du Plan bleu récoltaient secrètement des fonds auprès des riches industriels afin de financer leur guerre secrète. Entre autres, les frères Peugeot.

Ces réseaux furent utilisés aussi pour influencer la vie politique d'autre pays d'Europe. En empêchant notamment l'arrivée au pouvoir des partis de gauche, communistes, voire socialistes. Ces actions, directement animées par la CIA, allèrent jusqu'à des attentats officiellement attribués aux extrémistes de gauche, afin de répandre un sentiment de terreur. La description de ces activités en Italie est particulièrement stupéfiante, même si des faits similaires eurent lieu en Belgique ou, bien sûr, en Grèce ou en Turquie qui connurent des putschs.

Avec le recul du temps, nous comprenons mieux les événements qui nous ont concernés et qui nous concernent encore.

Pour l'auteur : «... On ne saurait surestimer les risques majeurs qu'entraînent l'entretien d'une armée secrète et le financement d'un service de renseignement non justiciable, dangers contre lesquels toute démocratie devrait chercher à se prémunir. Ces risques n'incluent pas seulement l'usage incontrôlé de la force contre des groupes de citoyens mais également la manipulation des masses à l'échelle de pays ou de continents. Une des révélations les plus inquiétantes est l'utilisation, faute d'invasion étrangère, du réseau stay-behind dans le but de semer la terreur parmi les populations... »

Ce livre facile à lire et très documenté se lit comme un "polar". Il nous informe sur les services secrets de l'Otan et sur les luttes anticommunistes. Il nous explique aussi le terrorisme et les guerres subversives connues et à venir.

Éditions Demi-lune Collection Résistances
Michel BURGUIÈRE





11 novembre 2012

Message de l'Union des associations de combattants et de victimes de guerre (Ufac)

Nous célébrons aujourd'hui le 94^e anniversaire de l'Armistice du 11-novembre 1918

Armistice victorieux pour la France et ses alliés après quatre années de combats meurtriers face à l'Allemagne et aux Empires centraux. Il n'est pas une ville, pas un village de France qui ne garde, gravé dans la pierre d'un monument, le souvenir de ceux qui sacrifièrent leur vie pour la patrie et la liberté.

Le 11 novembre 1918 déplorait :

- 1 400 000 morts,
- 740 000 invalides,
- 3 000 000 de blessés,
- des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

N'oublions pas ce lourd bilan, ni le courage héroïque des soldats de ce conflit, appelé à juste titre « la Grande Guerre ».

En ce jour de commémoration, rendons hommage aux combattants de tous grades, français et alliés, qui ont fait preuve, dans tous les secteurs du Front, d'un courage exemplaire méritant la reconnaissance de la Nation.

En ce jour de recueillement, associons à l'hommage que nous rendons à nos glorieux aînés, les « Poilus », le souvenir de tous les « Morts pour la France ». Inclignons-nous devant la douleur de leurs familles, si cruellement éprouvées.

L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (Ufac) et ses 44 associations nationales, fidèles au souvenir de toutes celles et tous ceux victimes de toutes les guerres, invitent la jeunesse à œuvrer pour un monde de paix, plus juste, plus solidaire et fraternel.

Vive la République!
Vive la France!





Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre

Pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix

Arac section de Corbeil-Essonnes *
15, rue de la Dauphine, 91100 Corbeil-Essonnes

Mesdames, Messieurs

Je me suis longtemps demandé si je devais lire ce message. Je viens de le faire par devoir. Mais je dois, par honnêteté, vous dire que je n'en partage pas tous les aspects. Je m'explique : parler de sacrifice héroïque pour les victimes de cette tuerie me paraît inapproprié : les victimes ne se sont pas sacrifiées, elles ont été sacrifiées !

La « Grande Guerre » est surtout grande par le nombre de pays (84) qui y ont participé. C'est le premier conflit mondial.

Le centenaire du déclenchement de la guerre 1914-1918 approche et nous remet en mémoire les motifs de cette « boucherie », ses conséquences dramatiques et ses effets sur l'ensemble des belligérants.

Aujourd'hui, la situation internationale se tend. L'Europe est en crise. Cela conduit à l'enfermement des peuples du sud de l'Europe dans une lourde austérité. Il se dessine, à travers les conflits existants et ceux qui risquent malheureusement d'apparaître, un nouveau partage du monde et un nouveau partage des richesses au détriment des populations.

L'Arac estime qu'il faut tout faire pour éviter que des causes politiques analogues reproduisent de nos jours les mêmes effets. Il faut donc les expliquer, les analyser, les faire comprendre, afin d'écarter le risque d'une nouvelle guerre mondiale qui serait à coup sûr la dernière de l'humanité.

C'est pourquoi l'Arac appelle à faire obstacle à toute utilisation du 11 novembre 2012 pour relancer l'idée d'une journée unique du souvenir, contraire au travail de mémoire indispensable pour l'avenir, ainsi que l'a reconnu lui-même notre ministre des ACVG (Anciens combattants et victimes de guerre).

Les drapeaux qui sont présents ici, au-delà de la diversité des organisations, attestent de la spécificité des conflits qu'ils mémorisent. Non la guerre de 14-18 ne ressemble pas à celle de 39-45, alors qu'en est-il de celle d'Indochine, de celle d'Algérie et je n'énumérerai pas toutes les expéditions coloniales.

De nombreuses organisations d'anciens combattants, d'historiens, de chercheurs s'apprêtent à commémorer le centenaire de la guerre, et parmi eux beaucoup d'étrangers, dont les Allemands. Que vont-ils penser si l'on commémore dans un même élan 1914 et 1944 ?

Pour toutes ces raisons, l'Arac s'opposera par tous les moyens à toute régression mémorielle et vous appelle à soutenir ce juste combat.

René MAHAUD, président de la section de Corbeil-Essonnes
Corbeil-Essonnes, le 11 novembre 2012

*Allocution de notre camarade devant le monument aux morts de Corbeil-Essonnes

Jean-Paul Sartre

(1905 - 1980)

La guerre aura-t-elle enfin assez provoqué de souffrances et de misères ?

Assez tué d'innocents ?

Pour qu'à leur tour les hommes aient l'intelligence et la volonté de tuer la guerre ?



Assemblée générale

de la section de Bordeaux



Elle s'est tenue jeudi 14 mars 2013 au "Chalet" du stade Brocas, mis à notre disposition par le syndicat Cgt de l'Énergie. Après avoir rendu hommage aux quatre camarades disparus depuis l'assemblée générale de 2012, le rapport des activités rendit d'abord compte des participations des responsables de la section dans diverses instances de la Cgt où ils ont été mandatés : commission exécutive de l'Ucr-Cgt, conseil national de l'Ufr-Filpac, conseil départemental de l'Usr-Cgt de la Gironde, commission exécutive du Syndicat du Livre de Bordeaux ; sans oublier la délégation départementale de l'Andfs où deux retraités accompagnent deux actifs et se battent contre les patrons qui voudraient bien voir disparaître cet organe de solidarité du fonds social de la Carpillig (caisse de retraite complémentaire des imprimeries de Labeur).

Le bilan de l'année 2012 s'établit à 191 FNI réglés à Cogétise, avec autant d'abonnements à *Vie nouvelle* (magazine de l'Ucr) et à *Ensemble* (publication de l'Ufr-Filpac). La communication écrite est complétée par *Dialogues* (de l'Usr-Cgt de la Gironde) et le *Livre bordelais* retraités, toujours aussi prisé par les anciens.

Depuis quelques années, le numérique s'en est mêlé et c'est maintenant plus d'un tiers des retraités de la section qui sont "branchés" (au sens propre comme au figuré). La section vient d'ailleurs de se connecter à la messagerie électronique et possède sa propre adresse de courriel : retraitefilpac33@laposte.net

Ajouté aux manifestations et autres rassemblements qui ont vu de nombreux retraités de la section se joindre à "l'interpro", il faut particulièrement souligner l'organisation en mars 2012 d'une sympathique réunion lors de la parution par l'Institut Cgt d'histoire sociale d'Aquitaine d'une publication sur la grève du

journal *Sud-Ouest* en 1972. Bonne occasion de se retrouver quarante ans après pour visionner les photos de l'époque (en noir et blanc) projetées sur grand écran et qui nécessitèrent parfois la recherche de quelques noms à mettre dessus !

Cette heureuse initiative vient de se traduire par la confection d'un CD des photos de ces vingt-sept jours de grève et d'un DVD de cette mémorable journée du 23 mars 2012, qui restera dans les annales ! Ils sont en vente et peuvent être commandés au Syndicat (10 euros les deux, frais de port compris).

Le rapport des activités approuvé, un débat sur la situation sociale s'est engagé et tous les participants s'accordèrent pour juger que celle-ci n'est pas à la hauteur des espérances du printemps 2012. Ils ont affirmé être prêts à répondre aux actions que la Cgt ne manquera pas rapidement d'engager pour exiger un vrai changement de société.

L'intervention des représentants de la section syndicale Cgt du journal *Sud-Ouest* – en lutte contre des suppressions d'emplois – et celle du secrétaire du syndicat du Livre de Bordeaux furent très appréciées, ce qui démontre bien que les revendications des actifs et des retraités se rejoignent et que les luttes intergénérationnelles ne sont pas un vain mot.

Après l'élection du bureau et de la commission de contrôle de la section, le traditionnel "À la..." ouvrit la porte à de succulentes agapes qui permirent, non seulement de se restaurer, mais de poursuivre discussions et souvenirs des luttes d'hier...

Lucien LORREYTE
(Secrétaire de la section)



SECTIONS

Section des retraités Filpac de Clermont-Ferrand

Jeudi 17 janvier 2013

Extraits du rapport d'activité rédigé par les membres du bureau

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2013

Nous devons rester combatifs dans nos revendications et aussi garder le moral pour commencer cette réunion avec 26 personnes présentes, membres du bureau et invités compris. Le bureau se compose actuellement de neuf membres. Notre section compte à ce jour 49 adhérents contre 58 en 2012.

Saluons la présence à cette assemblée de : Lionel Duquenne, trésorier de l'Ufr-Filpac Cgt, Michelle Boutigny, secrétaire de l'Ufr, Pierrette Delorme, secrétaire de Lsr (Loisirs-Solidarité Retraités), René Danty, secrétaire de l'Institut d'histoire sociale de la Loire, Daniel Belleguy, trésorier de la section retraités de Saint-Étienne.

Du côté des actifs

Le 11 janvier 2013, les négociations nationales dites de « sécurisation de l'emploi » se sont terminées par un accord « tordu » pour les droits des salariés, accord signé par le Medef et, malheureusement, par certaines organisations syndicales. Seules la Cgt et Fo ont refusé de signer ce marché de dupes.

Dans le labeur, la situation est préoccupante, les fermetures d'entreprises artisanales ou plus conséquentes continuent d'affaiblir ce secteur graphique si important sur Saint-Etienne il y a quelques années. L'évolution vers le tout numérique supprime et supprimera encore des emplois (notamment dans la presse si l'on en croit les explications données par notre responsable presse). Après la fermeture récente d'IGPM, il ne reste qu'une seule entreprise de plus de 100 salariés où nous n'avons que 3 syndiqués...

Face à leurs difficultés et leur anxiété de conserver leur emploi, les travailleurs n'éprouvent plus, semble-t-il, le besoin de se syndiquer. Cette situation reflète la faiblesse de notre organisation, qui, contrairement au passé, avec des CE très organisés, permettait de suivre et d'assurer les formations techniques

Un constat pour terminer ce sujet : notre Filpac couvre toute la chaîne de la communication écrite avec 17 conventions collectives sans pouvoir pénétrer ces structures ; une seule cause : le manque de militants. En outre, il est difficile de syndiquer des retraités qui ne l'ont jamais été en activité.

Situation de notre section de retraités

Cette année commence avec deux décès : Francisque Fayolle, le 20 décembre dernier, et Marius Lukomski, le 2 janvier 2013. Par ailleurs, en 2012, deux démissions sans raison motivée. Par contre, une admission venant des actifs a été enregistrée au 1^{er} janvier 2013.

De 108 adhérents au troisième trimestre 2012, nous passons à 105 en ce début d'année 2013.

Modification des statuts

Afin de satisfaire aux nouvelles règles comptables, René Danti soumet à l'assemblée la modification de quelques articles, pour préciser l'arrêt des comptes et leur approbation. L'assemblée approuve à l'unanimité ces modifications.

Bilans financiers

Alain Ruga, trésorier, présente le bilan financier de la section « actifs ».

Le représentant de la commission de contrôle commente ce bilan et félicite le trésorier de la bonne tenue des comptes. Après la présentation des comptes, ce fut le tour du rapporteur de la commission de contrôle qui n'a constaté aucune irrégularité dans les comptes. La reconduction des deux commissions de contrôle est votée à l'unanimité. L'assemblée donne quitus aux trésoriers et vote favorablement ces gestions

L'avenir de notre section

Suite à un nouvel appel à candidatures au conseil syndical, deux camarades se présentent. Il s'agit de Chamberlin et Moliard, que notre bureau s'empresse d'accueillir et de remercier.

Après discussions sur les sujets présentés, notre secrétaire propose de passer à l'élection du conseil syndical des actifs, ainsi que celui des retraités. Suite à la présentation de leurs membres, l'assemblée vote à l'unanimité leur reconduction

L'ordre du jour étant épuisé, le pot de l'amitié clôture cette assemblée

Daniel BELLEGUY



Trente-deux camarades ont participé à l'assemblée générale de notre section, soit 60 % des adhérents, ce qui montre l'intérêt qu'ils portent à son fonctionnement et à son action. Nos camarades Jacqueline Kaczynski pour l'Ufr et Lionel Duquenne pour l'Ufr participaient à nos travaux.

Le rapport d'activité et d'orientation présenté par le secrétaire a été approuvé. Ce rapport s'est appuyé sur les exigences de la Cgt formulées lors de la campagne présidentielle au regard de la politique menée par le nouveau pouvoir. Le constat est critique et si de timides avancées ont été réalisées. Il reste beaucoup à faire pour répondre aux revendications des salariés actifs et retraités notamment les plus urgentes : le pouvoir d'achat, l'emploi, la santé.

Pour les retraités, l'offensive menée par le Medef, refusant de revoir le financement des caisses, vise à aggraver les conditions de vie déjà malmenées par les pseudo-réformes successives. Les dernières négociations sur l'Arcco et l'Agirc ne laissent rien augurer de bon. Il faut regretter le positionnement de certains syndicats qui ne peut que favoriser la politique de régression sociale du patronat.

Les politiques gouvernementale et patronale nécessitent une réactivité syndicale de grande ampleur à la hauteur des enjeux sociaux auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi ce rapport a une partie importante consacrée au renforcement et aux moyens structurels et organisationnels à envisager. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le premier jet de la Commission réflexion et propositions de l'Ucr. À partir du constat que la durée de vie modifie les conséquences sociales des retraités et donc leurs revendications. Le syndicat doit être en capacité d'intervenir là où

ils s'expriment. Être visibles, être utiles, n'est-ce pas là notre raison d'exister ?

La continuité syndicale doit être associée à la continuité revendicative ce qui met en avant la lutte intergénérationnelle pour des revendications communes. De nouvelles structures doivent être envisagées : lieux de vie égal lieux de lutte égal lieux d'organisation.

Notre section s'affaiblit, la moyenne d'âge augmente et notre effectif s'érode. Pourtant notre organisation fonctionne bien mais les contacts avec les retraités sont de plus en plus difficiles et la désyndicalisation des actifs est un facteur aggravant. Le rapport se terminait sur la nécessité pour la Cgt de tout faire pour syndicaliser les retraités, condition avec leur nombre croissant (15 millions) pour l'avènement d'une société qui mette l'Homme au cœur de la vie.

Le rapport financier ainsi que la cotisation portée à 0,85% étaient adoptés à l'unanimité. La commission des loisirs faisant le bilan de ses activités, se projetait dans le futur en rappelant les trois faits majeurs de l'année 2013 : la sortie interrégionale à La Couronne, "Retraitefête", la sortie de la Section.

Une motion concernant la commission nationale du fonds social était adoptée dénonçant la refonte de ses activités sur la base de la réduction des dépenses sociales.

Après l'assemblée générale, un hommage à **Pierre Queraud** était rendu dans la Maison du Peuple par le dépôt d'une plaque au siège du Syndicat du Livre donnant son nom à une salle pérennisant ainsi la mémoire d'un grand militant de la Cgt.
André MAUPIN



La Filpac du 66 s'adresse aux politiques...

Monsieur CONGI Georges
Membre du Bureau national
de la Filpac-Cgt.
du Languedoc-Roussillon
51, rue des Carlettes
66 000 PERPIGNAN
04 68 54 60 06

Présidente du Conseil général
Députés
Et sénateurs des P.O.

Perpignan,
Le 7 mars 2013

Madame La Présidente,
Madame et Messieurs les Députés et Sénateurs,

Le 6 mai dernier, une majorité de Français a débarrassé la France du président le plus antisocial qu'elle ait connu. Sarkozy a détruit en un quinquennat tous les acquis que les salariés ont gagnés par les luttes en soixante-et-onze ans.

Dans le même temps, les cadeaux aux plus riches ont coûté à la France plus de 32 Mds par an. Le bouclier fiscal 15 Mds, taxe professionnelle 8 Mds, la TVA à 5,5 % 4 Mds, sans compter certaines niches fiscales et les cadeaux faits aux entreprises.

Le 6 mai, des millions de Français, en votant pour Hollande, ont cru qu'ils votaient pour la gauche. Ils se sont trompés : ils ont élu des sociaux-démocrates qui ménagent la chèvre et le chou. Adieu les promesses faites au peuple : pouvoir d'achat, licenciements, coup de pouce au Smic, droit au logement, etc.

Le président nous a dit « le changement c'est maintenant ». Pour les électeurs qui ont voté pour lui le changement, pour relancer la consommation, c'est :

Le minimum de retraite au niveau du Smic et que celui-ci soit porté à 1700 euros brut.

Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.

La pension de réversion portée à 75% de la pension du conjoint.

Le rétablissement et le maintien de l'ensemble des avantages sociaux.

Le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale, dans le cadre de la Sécurité sociale

La non-imposition des cotisations à leur mutuelle pour les retraités.

Le rétablissement de la demi-part fiscale pour les veuves qui n'ont jamais travaillé.

Au lieu de donner du pouvoir d'achat au peuple, le gouvernement poursuit la politique d'austérité commencée par Sarkozy.

La France est au bout du rouleau.

Cette situation est due au fait que la France compte 3,2 millions de chômeurs indemnisés, 2 millions de chômeurs non indemnisés et 8,6 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (954 euros/mois), soit 20% de la population.

Le Président nous prédit que 2013 sera une année « dure » pour la France. Son objectif : inverser la courbe du chômage d'ici la fin de l'année.

Pour y parvenir, le gouvernement doit trouver 30 Mds d'euros d'ici la fin de l'année. 10 Mds seraient payés par les entreprises, 10 Mds d'économie (on ne sait toujours pas sur quoi ?), et 10 Mds d'impôts nouveaux payés par les Français pour sauver le capitalisme.

Dans ce contexte – alors que le chômage et la précarité ne cessent de poursuivre des courbes ascendantes, le pouvoir d'achat de se détériorer, l'inquiétude, s'alourdir –, la mise en œuvre du changement attendu suppose une véritable réorientation économique.

Les patrons des grandes entreprises font du chantage à l'emploi. Ce qu'ils veulent, c'est maintenir la production avec moins de personnel.

Je me permets de vous rappeler que les sénateurs ont voté une loi interdisant les licenciements économiques. Il s'agit de la faire voter à l'Assemblée nationale pour la faire appliquer.

Le Président appelle les syndicats et le patronat à aboutir à un compromis sur la réforme du marché du travail. Comme s'il était possible de concilier les exigences patronales d'une plus grande flexibilité et de nouvelles régressions des droits des salariés, avec l'objectif d'une sécurisation des parcours professionnels.

Après quatre mois de discussions, le patronat et trois syndicats minoritaires ont signé un accord.

Madame Parisot parle d'un accord historique s'il est voté en l'état par le Parlement.

À l'Ufr Filpac Cgt, nous disons que cet accord sera historiquement néfaste pour le monde du travail.

Austérité, flexibilité et précarité ne sont pas la solution à la crise, c'est la crise qui en est la cause.

La mise à plat du financement des retraites constituera l'un des dossiers chauds de l'année.

On nous rabâche qu'il faut réformer la retraite par répartition.

Malgré l'ampleur des sacrifices imposés aux salariés et aux retraités, l'Insee, organisme d'État, avoue que les retraités ont perdu en vingt ans plus de 20% de pouvoir d'achat et le gouvernement s'apprête à leur en prendre un peu plus. Le COR prévoit un besoin de financement de 24 Mds en 2020.

L'argent existe, il faut le prendre là où il est. Rappelons-nous que Bérégovoy, alors ministre de la Santé, avait fait voter des taxes sur l'alcool, le tabac, les industries polluantes, les compagnies d'assurances. Ces taxes représentent 21 Mds d'euros. Où passe cet argent ? En vingt ans, 10 % de la valeur ajoutée sont passés des salaires au profit, soit 170 Mds d'euros.

Les niches fiscales, 150 Mds d'euros.

Un point de PIB de croissance, c'est 23 Mds d'euros.

Un million de chômeurs en moins, c'est 22 à 25 Mds de rentrées dans les caisses de l'État.

Les entreprises emploient moins de personnel pour la même quantité de travail. Faut-il continuer à calculer les taxes sur les salaires ou sur les gains de productivité?

Si nous voulons sauver nos retraites et faire en sorte que nos enfants puissent en profiter eux aussi à 60 ans, il va falloir de grandes batailles comme en 36.

Si le patronat arrive à faire appliquer ces exigences : plus de flexibilité dans le travail, la « Sécu » aux assurances privées, la retraite par capitalisation, plus de Cdi, moins de charges..., nul doute que la croissance reviendra et que les salariés seront de plus en plus pauvres.

En espérant que ce courrier aura retenu toute votre attention, je vous prie de croire, Madame La Présidente, Madame et Messieurs les Députés et Sénateurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges CONGI



ILS NOUS ONT



Robert PIALAT

Carcarès le 06 février 2013

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers camarades,

Chère Martine, à toi, si attentive et prévenante auprès de Robert, à toi Fabien et Stéphanie, à toi Thomas, aux petits enfants, à toute la famille, à tous les proches ici réunis, au nom du syndicat Cgt de la Papete, je vous renouvelle nos condoléances les plus sincères et vous assure de tout notre soutien dans cette épreuve très dure.

Nous voilà donc réunis, aujourd'hui, pour rendre hommage à un militant de base dévoué, convaincu et convaincant, aux convictions politiques de gauche, adhérent durant plusieurs années à la cellule d'entreprise du parti communiste.

Robert ne faisait pas de grands discours, sa qualité première était l'écoute.

C'était un besogneux mais, lorsqu'il parlait, cela tombait toujours juste et bien à propos.

Entré à l'usine en mars 1973 (cela fait donc quarante ans) en tant qu'ouvrier de fabrication, il a quitté la Papete le 13 août 2009, puis a bénéficié de la retraite au printemps 2011.

Robert a beaucoup souffert du travail posté et des difficultés qu'il éprouvait pour trouver un sommeil réparateur.

L'Être humain n'a pas biologiquement les capacités à supporter ces décalages de travail : matin, après-midi, nuit. Certains arrivent malgré tout à les supporter, d'autres, comme lui, beaucoup plus péniblement.

Robert a essayé de s'en sortir au bout de quelques années éprouvantes avec des horaires hebdomadaires de 48 heures : 7 matins consécutifs, puis après à peine 2 jours de repos, 7 après-midi et enfin 7 nuits. Il a envisagé une tentative de recyclage de septembre 1978 à septembre 1979. Hélas ce fut une expérimentation vaine et il a retrouvé son poste de travail satisfait mais contraint.

Grâce à la lutte dans laquelle il s'est impliqué avec le syndicat, les premières réductions du temps de travail aidant, les quelques améliorations des conditions ont fait qu'il a accepté ce mode du travail posté car il y trouvait malgré tout des compensations qui lui étaient chères : la solidarité entre ouvriers - l'entraide - une certaine complicité et la fraternité entre les camarades du 3x8.

Après être passé au poste de conducteur à la station lavage, en juin 1993 il a été nommé conducteur lavage/pré blanchiment jusqu'en février 2006, date à laquelle il a été reconnu inapte au poste en relation avec sa difficulté à supporter le travail posté. Trente-trois ans de 3x8, ça marque, ça délabre, ça use.

Physiquement atteint, on lui a proposé un poste à la journée au service fabrication puis, en juin 2007, au service achat comme employé administratif.

Sa souffrance, notamment à la marche, a fait qu'il a été licencié pour inaptitude médicale le 13 août 2009, il a pu ensuite bénéficier de la retraite début 2011.

Dès son embauche, Robert a rejoint le syndicat, par conviction et surtout par sa capacité à observer, à analyser où était la place du salarié pour défendre ses intérêts.

Après avoir été longtemps un simple militant, petit à petit, son engagement s'est poursuivi vers la prise de responsabilités en tant que représentant du personnel, notamment élu du Comité d'Entreprise.

Devenu élu, son effacement naturel s'est trouvé contrecarré et l'appréciation fraternelle de son cercle de travail s'est élargie à l'ensemble de l'usine.

Il était devenu notre archiviste mais aussi notre attaché de presse qui s'employait à dispatcher toutes nos déclarations, nos prises de position, nos points de vue dans tous les médias possibles.

C'est à cette période que son surnom de « Petit Robert » en référence au dictionnaire lui a été trouvé.

Ce travail obscur de fourmi nous a permis d'éditer en 2004, soit 10 ans après le conflit, un livre retraçant avec minutie les péripéties de notre victoire.

Pendant une dizaine d'années, juste après le conflit, il était trésorier responsable de la gestion des ressources du syndicat. Toujours rigoureux, il ne manquait pas d'informer et d'alerter sur les retards de rentrées de cotisations et aussi de pousser à améliorer la syndicalisation. Tout naturellement aussi il a pris en charge la trésorerie de l'Union Locale CGT des cantons de Tartas. Enfin, bien avant d'être à la retraite, il a accepté de gérer la trésorerie de la section des retraités, fonction qu'il détenait à ce jour avec celle de l'union locale.

Je ne peux terminer cette évocation sans souligner l'attache, la fraternité que provoquait Robert dès qu'on le côtoyait. Il faisait partie de ces personnes qui ne laissent pas indifférent, par leur qualité mais aussi par leurs défauts ; de ces hommes entiers à qui il ne fallait pas en faire une comme on dit.

Le 18 avril prochain, Robert aurait eu 62 ans.

Pour tout ce que tu as bâti, que tu as enseigné, pour tout ce que tu as fait éclore et prospérer, pour tout ce que tu aurais pu encore partager si la maladie ne t'avait pas diminué et terrassé : un immense merci Tu vas nous manquer.

*Mais le souvenir de ton action restera toujours comme un repère. **Nous ne pourrons pas t'oublier.***

Guy DELMAS

ONT QUITTÉS

Salut Tonton...

BOSCHER



Chers amis, chers camarades,

Notre ami Jean-Marie Boscher nous a quittés, quelque temps après que la Cgt et ses camarades lui aient rendu hommage pour sa fidélité et ses engagements au service de la classe ouvrière et des petites gens. En ses derniers instants, fidèle à sa générosité, il a tenu à rendre hommage à sa femme Viviane qui l'a toujours soutenu et qui a partagé également tous ses combats.

C'est juste après la guerre, en 1946, que Jean-Marie va prendre sa carte à la Cgt après avoir été embauché à l'imprimerie Kapp puis chez Desfossés à Issy-les-Moulineaux. Son surnom n'était pas encore Tonton mais Popeye à cause de la facilité avec laquelle il imitait le personnage du dessin animé. Dans cette période de renaissance et de reconstruction, il est empreint des idées du Conseil national de la Résistance et, pour poursuivre la transformation de la société en une société plus juste, plus égalitaire, plus fraternelle, il adhère au Parti communiste. Ces idées-là ne le quitteront jamais et le feront acteur de tous les combats pour la justice sociale et la liberté des peuples.

En effet, comment, après avoir subi la guerre et vu l'engagement de la Résistance dans la Libération, accepter que la bourgeoisie la plus réactionnaire continue à maintenir d'autres peuples dans l'aliénation de leurs droits pour continuer à piller leurs richesses ? L'envoi des troupes françaises en Indochine fait faire s'engager activement Jean-Marie dans le Mouvement de la paix. Il n'hésita pas à participer au sabotage de matériel militaire, notamment prévu à mater les rébellions. Il mettra toute sa force pour s'opposer à la guerre d'Algérie. Tous ces engagements ne pouvaient se faire sans la complicité et le soutien de sa femme Viviane.

Au plan professionnel, il se rapproche des ouvriers du Livre. C'est là qu'il accepte de travailler au journal « l'Humanité » avec des conditions de travail plus pénibles et des salaires inférieurs, par esprit militant, pour soutenir la presse d'opinion victime de l'ostracisme et du mur de l'argent. Élu au comité d'entreprise, il en sera le trésorier pendant huit ans.

Chacun a le souvenir de l'accent parigot de Tonton, celui qui fleure bon le pavé de Paris et du petit peuple parisien aux expressions imagées dont il avait le sens de la formule pour nous faire partager son humour et ses descriptions colorées. Ce pavé qu'il a tant arpenté dans les manifs, et notamment celles du « Parisien libéré ». Pavés des Champs-Élysées qu'il a recouverts de journaux pour contester, avec ses compagnons de lutte, l'arbitraire d'un patron qui voulait casser du syndicat et des syndicalistes Cgt. Une lutte exemplaire de dix-huit mois empreinte de la solidarité où chacun versait une partie de son salaire pour permettre aux autres de tenir le coup. Tonton était de tous les combats et a participé à de nombreuses initiatives médiatiques telles l'occupation du paquebot France sur le quai de l'oubli au Havre. Ces moments, il aimait les évoquer avec de plus jeunes militants pour apporter son témoignage et leur dire que la vie est un éternel combat.

Les pavés, ceux de Mai-68, il les avait beaucoup aimés, autres témoins d'une lutte où il prit une part très active et dont les résultats continuent pour l'instant de faire partie de nos acquis sociaux.

Pendant le reste de sa vie active et une fois en retraite, il continuera à militer pour faire vivre ses idées de partage et de générosité. C'est ainsi que de retour en Normandie avec Viviane ils donneront aussi de leur temps pour donner un peu plus de réalité à la solidarité au sein du Secours populaire français.

Jean Marie, homme passionné et ouvert sur le monde, se devait également de vivre autre chose. Il participera pendant de nombreuses années avec l'équipe Cousteau à de nombreuses campagnes de plongées. Il avait réuni une magnifique collection de coraux dont il était assez fier.

Une de ses dernières anecdotes a été de nous dire qu'après les plongées dans la baie de Monaco avec le prince Rainier, il plongeait également dans le rosé avec le monarque. Il était difficile alors à la bande à Cousteau, vu le titre et l'avantage de la naissance du prince, de rivaliser avec lui pour écluser un pichet de rosé. N'y voyons-là qu'un petit détour de la lutte des classes.

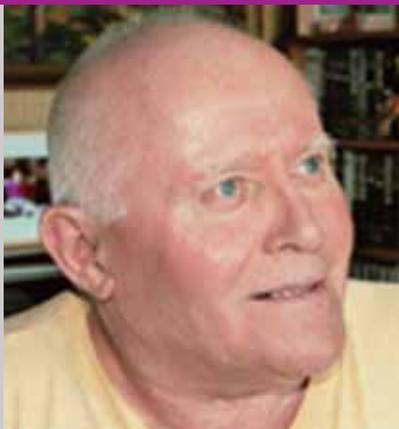
Jean-Marie avait le sens de la fraternité et ses derniers instants de vie, il les a consacrés à célébrer son idéal de vie, à la lutte et à l'amitié.

Aussi, pour témoigner de l'universalité de sa pensée et du respect qu'il avait pour le genre humain et qu'il dépassait les barrières culturelles qui peuvent séparer les Hommes, je vais lire les dernières strophes de la Rose et le Réséda, de Louis Aragon.

Jean-Marie s'est éteint au milieu de ses camarades. Par notre présence aujourd'hui, nous sommes là pour témoigner une nouvelle fois du respect que nous portons à ses engagements militants. Mais c'est également dans ce moment douloureux que nous voulons apporter toute notre sympathie et notre amitié à Viviane, à sa famille, à ses amis et à ses proches camarades.

Roger COQUELIN

ILS NOUS ONT



Le Piaf s'est envolé

Le 25 novembre 2012, Pierre Loiseau nous quittait. Il avait 83 ans. Ses obsèques se sont déroulées le 29 novembre 2012 à Montpellier où il résidait.

Une délégation de la section des retraités et préretraités, accompagnée de Olivier Blandin, secrétaire général d'Info'Com-Cgt, s'est rendue sur place pour dire adieu à notre camarade et être présente près de sa famille pour lui rendre un dernier hommage.

Pierrot, que l'on avait affectueusement baptisé « le Piaf » après ses jeunes années passées dans les imprimeries du labeur comme typographe, quitta celles-ci pour rejoindre les LIR, puis, en qualité de linotypiste, travailla dans différents quotidiens parisiens avant de se retrouver au journal le Monde. Nous l'avons connu et apprécié dans la période la plus difficile de notre histoire syndicale. De 1973 à 1979, il a été notre secrétaire de la Chambre syndicale typographique parisienne.

Et c'est le 5 mars 1975 que l'attaque frontale contre les ouvriers du Parisien libéré est lancée par Amaury, patron de combat. Attaque aussi sauvage que brutale, rare encore dans la forme à cette époque.

Pierrot s'y retrouva de plain-pied. De longs mois de lutte, de doutes où il fut, non seulement exemplaire, mais aussi, avec son sens de l'analyse hors du commun, un guide précieux pour la profession, un camarade respecté de tous.

Cette époque fut harassante pour lui, pour sa famille aussi, mais il tenait ferme la barre. Il fut avec ses camarades du Comité inter l'une des figures de proue de la lutte. Il initia durant cette période la solidarité à tous les niveaux et l'aide financière, collectée pour les grévistes, chacun étant ainsi concerné par ce conflit. Ce qui a permis de résister durant ces longs mois, avec courage et dignité, faisant de ce conflit une lutte édifiante.

Pierrot, sa gentillesse, sa tolérance, nous furent précieux dans cette époque si mouvementée, pleine d'actions très fréquentes et diversifiées, dont l'occupation du paquebot France, fut le point d'orgue, avec l'aide de notre ami Henri Krasucki.

Après le règlement du conflit du PL, en juillet 1977, soit 29 mois de tensions optimales, Pierrot poursuivit son mandat jusqu'au congrès de la Cstp de janvier 1980. Après cette date, il retourna tout simplement à son clavier au Monde jusqu'à sa retraite. Bel exemple d'humilité.

Quelques années après, il quitta Cachan pour Montpellier où, avec son épouse, Jeannine, il rejoignit sa famille proche.

Devant le grand vide qu'il nous laisse, son image restera ineffaçable, Pierrot sera toujours pour nous celui qui écoutait et était écouté, celui qui savait mieux que quiconque la fragilité de l'être humain, celui qui transmettait sa force intérieure, celui qui apaisait, celui qui expliquait encore et encore, il montrait la voie sans relâche. Etaient toujours présentes au plus profond de lui des valeurs qu'il n'a jamais trahies.

Il lui arrivait cependant de « piquer un bœuf », mais ce n'était jamais méchant et tout rentrait dans l'ordre, car très souvent, il avait raison.

Georges Brassens, dont il était un fervent admirateur, a écrit : « Les morts sont tous des braves types ».

Pierrot, lui n'a pas attendu son heure dernière pour démontrer son humanisme. Brave type, il l'a toujours été, c'est une évidence. Notre frangin pour nous il restera, c'est une certitude.

Au revoir, Pierrot ! (Le bureau des retraités)

ONT QUITTÉS

Ce n'est qu'un au revoir... Bernard PASQUIER



Chers camarades, compagnons et amis,

Permettez-moi tout d'abord de présenter mon respect et mes condoléances à la famille de Bernard.

Il y a quelques temps, nous étions adolescents, étudiants au collège Estienne, pendant ces années d'apprentissage, nous ne savions pas encore que nos parcours professionnels allaient être les mêmes.

Depuis ton arrivée à l'Imprimerie industrielle à Issy-les-Moulineaux dans les années 60, tu n'as cessé de prendre des responsabilités syndicales. Au Parisien libéré, puis au Matin de Paris et au Nouvel Obs. Ton assiduité et aussi ta qualification professionnelle n'avaient d'égaux que ta volonté de rendre service aux travailleurs de ces différentes entreprises et plus largement sur un plan régional.

Ton travail dans les différents comités d'entreprises où tu étais élu, voire secrétaire, bien souvent, laisse le bénéfice pour tes camarades d'un élan dirigé vers la Cgt, le Parti communiste mais aussi d'une orientation de culture en particulier littéraire, sociale et de loisirs

Je me souviens des mardis soir, après une journée de travail à Issy-les-Moulineaux, du service à l'Huma. Pourquoi ?

Nous nous retrouvions à trois ou quatre aux Halles pour dîner vers 2 heures du matin, soit avec G. Mauritius, R. Bouyrie, G. Theil, Batifol sans oublier Carlier.

Ces camarades qui attendaient 6 heures du matin sonnantes pour prendre un autre service, toujours à Issy, en se racontant des histoires.

Ton attitude raisonnable sur le paquebot France, occupé par les camarades de la presse parisienne pendant le conflit du « Parisien libéré », où tu étais un des responsables de l'intendance, faisait que cela marchait comme sur des roulettes.

Je me souviens, en fin de réunion, des « Ne partez pas camarades, il y a encore une intervention du Secours populaire et de Télé Liberté. »

Merci pour tes analyses et revendications ouvrières, abouties grâce à ton intermédiaire.

Décrocher des subventions pour le CE était toujours difficile. Tu as pris sur ton temps, sur ta fatigue, sur tes loisirs, y compris pour la Mutuelle de la presse et la Matmut.

*Nos familles en sont toutes témoins, en particulier la tienne, que je me permets d'embrasser
Salut Bernard.*

Jacques CRUET

Lorsque Bernard a pris sa retraite, tout naturellement, il a rejoint la Section Unitaire des retraités du Livre parisien. Il a été tout de suite élu au Conseil syndical puis ensuite au bureau.

Jusqu'au moment où ses forces l'ont abandonné, Bernard a été membre du Conseil national de l'Ufr. Il a pris sa part dans l'activité syndicale des retraités et a été pendant de nombreuses années un des principaux animateurs de la commission des loisirs de la Surl, ce qui pour des bénévoles procure beaucoup de travail et de responsabilités. Tout cela, il le faisait avec beaucoup de sérieux et en même temps avec plaisir.

*Nous n'oublierons pas ton éternelle bonne humeur.
Ta disparition laisse une place vide, difficile à combler.*

La SURL



Le 50^e Congrès de la Cgt



La délégation Ufr-Filpac
(de gauche à droite)

Lionnel Duquenne
Daniel Muller
Jack Dhordain



Notre nouvel imprimeur

